La LIBERTÉ

Vol. 87 n°27 • du 20 au 26 octobre 2000 • SAINT-BONIFACE

88 ¢ + taxes

De fil en aiguille

Pour que l'atelier de couture de Saint-Malo rouvre ses portes, les responsables du projet doivent dénicher une quarantaine de couturières d'ici Noël. Une tâche qui donne du fil à retordre aux développeurs.

■ Page 23.

Citation de la semaine

« Vous savez, les jeunes toxicomanes sont beaucoup moins libéraux par rapport aux drogues qu'on ne le pense. Ils savent comment ça détruit une vie. »

Dans le film *Enfer et contre tous*, la cinéaste Andrée Cazavan aborde le délicat sujet de la toxicomanie. Un film qui dérange.

■ Page 18.

Le SOMMAIRE

■ Éditorial	4
■ Lettres	4
■ Emplois et avis	27 à 29
■ Petites annonces	29
■ La Liberté Loisirs	11 à 22
■ Télé-horaire	22
■ Nécrologies	30
■ Sport	21
■ Économie	23 à 25

Comment nous joindre ?
Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca

Nouvelle CRÉEation

La Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba (FPCP) a procédé à l'ouverture officielle de ses nouveaux locaux le 16 octobre. Situé au 1075, promenade Autumnwood, les bureaux de la FPCP abritent également les espaces du Centre de ressources éducatives à l'enfance (CRÉE). Sur la photo, Jonah Lansard-Gagné et Laurence Jung-Hartnell profitent d'un des nombreux services du CRÉE en s'amusant avec des jeux pour ordinateur.

Ronald Duhamel au cabinet

Avec ses nouvelles fonctions de ministre responsable des Anciens combatants, Ronald Duhamel accède finalement au cabinet fédéral.

■ Page 3.

Coup de Cœur

Nelson Minville et Isabelle Longnus sont les deux artistes invités à participer au Coup de Coeur francophone qui se déroulera en deux soirées, soit le 3 et le 15 novembre au Foyer du CCFM.

■ Page 11.

Saint-Pierre-Jolys

Le Village réintègre la CDC Chaboillé

La Conseil du Village de Saint-Pierre-Jolys revient sur sa décision et réintègre la Corporation de développement communautaire Chaboillé.

Sandra POIRIER

Lors de sa réunion régulière le 3 octobre, le Conseil du Village de Saint-Pierre-Jolys a décidé de réintégrer la Corporation de développement communautaire (CDC) Chaboillé.

« C'est une décision très positive, indique le maire de Saint-Pierre-Jolys, Gérald Fontaine. Le Conseil du Village a toujours aimé le concept et la vision de la CDC Chaboillé qui englobent les villages de la municipalité en plus de celle du village, mais il faut tout de même que les membres du conseil d'administration de Chaboillé et du conseil du Village communiquent et se comprennent. Il faut un jour ou l'autre travailler en collaboration. »

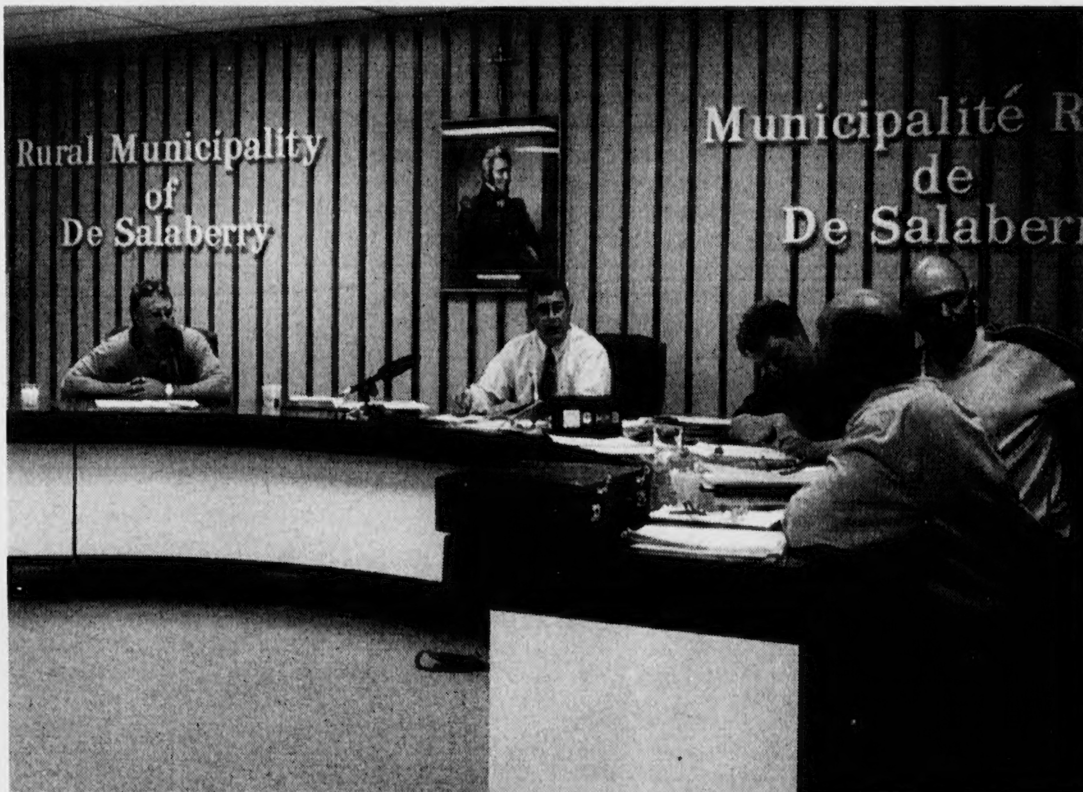
Ce sont désormais le conseiller du Village Philippe Préfontaine et la citoyenne Lorraine Duval qui siègeront au conseil d'administration de la CDC Chaboillé.

Le Conseil du Village a reconsidéré sa décision à la suite de demandes de citoyens mais particulièrement à la suite de rencontres avec la Municipalité rurale de DeSalaberry. Une première rencontre le 31juillet avec le préfet et les conseillers de la municipalité avait permis aux membres du conseil du village d'exprimer leurs inquiétudes découlant en particulier de la charte de la CDC Chaboillé.

« Un comité ad hoc a par la suite été formé pour discuter de la situation et pour formuler des recommandations », précise Gérald Fontaine. Siégeaient à ce comité le préfet de la municipalité, Bill Ramenda, et le conseiller de la municipalité, Bryan Copple, ainsi que les conseillers au village, Philippe Préfontaine et Luc Préfontaine. « Il y a eu de vives discussions concernant les inquiétudes du village lors des rencontres du comité ad hoc, ajoute Gérald Fontaine. Des recommandations ont été formulées et présentées aux conseils de la municipalité et du Village », poursuit Gérald Fontaine.

Le maire Fontaine a indiqué que les deux conseils ont accepté les recommandations proposées par le comité ad hoc. « Avant de rendre public ces recommandations, nous voulons tout d'abord les partager avec la CDC Chaboillé, souligne-t-il. Ceci devrait se faire lors de la prochaine réunion du conseil d'administration de Chaboillé ou au cours des prochaines semaines. »

L'agente de développement économique, Murielle Bugera, a indiqué que la prochaine réunion du conseil d'administration de la CDC Chaboillé devrait avoir lieu le 2 ou le 3 novembre. « Les recommandations établies par les conseils du Village et de la municipalité devraient être amenées à la table lors de cette réunion pour que le conseil d'administration puisse à son tour en discuter », termine-t-elle.



Archives La Liberté

Le Conseil du Village de Saint-Pierre-Jolys s'est associé à nouveau le 3 octobre à la Corporation de développement communautaire Chaboillé.

Coup d'œil national



La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directeur : **Pascal DUBÉ** • Rédacteur en chef : **Daniel BAHUAUD** • Journalistes: **Sandra POIRIER** et **Érick THÉBERGE** • Correcteur et journaliste : **Claude HEPPELLE** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Publicité: **Pascal DUBÉ** • Développement de photos: **Hubert PANTEL.**

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

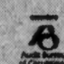
L'adresse Internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: Administration : **la_liberte@presse-ouest.mb.ca** • Rédaction : **redaction@presse-ouest.mb.ca** • Département graphique : **production@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

N° de la convention: 1374079 • PAP 7996

ISSN 0845-0455





OPSCOM
Représentation nationale:
1-800-2OPSCOM
(613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

Duhamel finalement ministre

Le premier ministre Jean Chrétien a procédé à un remaniement ministériel le 17 octobre ; prélude au déclenchement des élections fédérales.

Sandra POIRIER (d'après APF)

Le député franco-manitobain de Saint-Boniface, Ronald Duhamel, a hérité du poste de ministre des Anciens combattants en plus de conserver ses fonctions actuelles de secrétaire d'État à la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien (DEO) et à la Francophonie lors du dernier remaniement ministériel du 17 octobre.

« Je suis très heureux du nouveau poste qui m'a été confié, lance Ronald Duhamel. Je suis devenu ministre à part entière dans le cabinet. En plus de conserver mes responsabilités en tant que secrétaire d'État à la DEO et à la Francophonie, le premier ministre Jean Chrétien m'a donné un ministère qui compte plus de 3 300 employés et qui gère un budget de plus de 2 milliards $. De plus, j'ai énormément à cœur les anciens combattants. »

Bien que certaines rumeurs indiquaient que Ronald Duhamel aurait pu se voir confier le ministère de Patrimoine canadien ou des Affaires étrangères, celui-ci mentionne qu'il ne s'était pas créé d'attentes. « Je n'ai jamais cru me faire confier un de ces postes, mentionne-t-il. Si le premier ministre m'avait demandé le ministère que je voulais, je lui aurais dit le ministère du Patrimoine canadien ou le ministère du Développement des ressources humaines, mais lors du dernier remaniement, Jean Chrétien m'a indiqué l'endroit où il voulait que je travaille.

« Je suis très honoré d'avoir obtenu ce nouveau poste au ministère des Anciens combattants et d'avoir conserver mes autres responsabilités », ajoute-t-il.

À quelques jours seulement du déclenchement des élections générales anticipées le 27 novembre, Ronald Duhamel est conscient du travail qu'il aura à accomplir. « J'ai du pain sur la planche, indique-t-il. Je vois toutefois les élections d'un bon œil, mais je ne prends rien pour acquis. Il faut toujours être prudent en politique. Mais il y a une chose dont je suis certain, c'est qu'il n'y a aucun autre délégué qui va travailler aussi fort que moi. »

Par ailleurs lors du dernier remaniement, l'ancien premier ministre de Terre-Neuve, Brian Tobin, qui a remis sa démission le 16 octobre pour joindre le Parti libéral fédéral, accède au cabinet de Jean Chrétien en tant que ministre de l'Industrie. Il succède ainsi à John Manley qui remplace Lloyd Axworthy au ministère des Affaires étrangères. Précisons que ce dernier a annoncé en septembre sa retraite de la vie politique pour enseigner à l'Université de la Colombie-Britannique. Pour sa part, le leader du gouvernement au Sénat, Bernard Boudreault, a obtenu la responsabilité de l'Agence de promotion économique de la région Atlantique.



Archives La Liberté

En plus de ses responsabilités de secrétaire d'État à la Diversification de l'économie de l'Ouest et à la Francophonie, Ronald Duhamel a hérité du ministère des Anciens combattants lors du remaniement ministériel du 17 octobre.

Mini budget électoral

Le ministre de Finances, Paul Martin, a prononcé un énoncé économique à saveur électorale à la Chambre des communes le 17 octobre. En voici les grandes lignes.

Réduction des impôts des particuliers (janvier 2001) :

Faibles revenus (moins de 30 000 $)	de 17 % à 16 %
Moyens revenus (30 000 $ à 60 000 $)	de 26 % à 22 %
Revenus élevés (60 000 $ à 100 000 $)	de 29 % à 26 %

Investissements :

500 millions $ en mesures environnementales
400 millions $ en recherche dans les hôpitaux et les universités

Remboursement de la dette :

10 milliards $ de plus que les 12,7 milliards $ prévu dans le budget 2000-2001

Billet

Bleu Blanc Rouge

par Pascal Dubé

Les élections fédérales sont dans le vent. Puisque *La Liberté* accordera en éditorial une place importante à ce moment décisif, il était de mise de vous proposer une réflexion sur un sujet encore plus sérieux ...

Ils font pitié nos **Canadiens**
Ils s'blessent souvent pour un rien
Mais, ils travaillent fort en chien
Des victoires leur ferait du bien.

Pour que les joueurs du **Tricolore**
Virent la situation de bord
Il devront s'lever à l'aurore
S'ils veulent abaisser des records.

Pour la sacro-**Sainte-Flanelle**
C'est toujours la même ritournelle
Les attentes sont perpétuelles
Et les critiques, sempiternelles.

Qu'est-ce qui attend le **Bleu-Blanc-Rouge**?
Il va falloir que Pinotte bouge
Et qu'il échange quelques courges
S'il ne veut pas finir dans l'rouge.

À tous les fans des **Glorieux**
N'arrêtez pas d'être pieux
Avec une victoire ou deux
Vous aurez votre place aux cieux.





À VOUS la parole

Beau partenariat

Monsieur le rédacteur,

Quels beaux visages, aussi radieux que « francs » ! (« Un appui québécois », 6 au 12 octobre). Toutes mes félicitations à la présidente de la Maison Gabrielle-Roy, Mme Annette Saint-Pierre), ainsi qu'au président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, M. Guy Bouthillier, pour leur partenariat exemplaire.

Vivent le Manitoba, le Québec et le Canada français!

Gilbert Verrier
Esquimalt (Colombie-Britannique)
Le 16 octobre 2000

Le programme Rues principales™... quelques points de clarification !

Monsieur le rédacteur,

J'ai eu l'occasion de me promener dernièrement sur le Boulevard Provencher ! Je tiens à cœur ce quartier spécial de la ville de Winnipeg étant donné mon implication dans le programme de la revitalisation des centres-villes, nommément « Rues principales™ » par la Fondation Héritage Canada à laquelle Saint-Boniface s'est adhéré de 1996-1998. Je m'intéresse toujours de voir les changements incités par le programme.

J'ai fait la connaissance des nouveaux commerçants sur le Boulevard et j'ai « piqué des bonnes jasettes » avec ceux qui y sont depuis longtemps, et avec qui j'ai eu le plaisir de travailler lors du programme Rues principales Saint-Boniface. J'ai été désolé par le désillusionnement des commerçants par rapport aux résultats du programme, et je fus étonné d'apprendre que certains d'entre eux constataient que la raison pour sa condamnation avant qu'il soit mené à sa bonne fin était due à ma personne. À cet effet, ils ont qualifié l'abandon de la démarche par mon supposé « congédiement par Héritage Canada à cause d'un brale-bas avec Saint-Boniface » donc l'étape finale du programme n'a pu se réaliser. À leurs tours, ils se sont trouvés dans le choc lorsque j'ai précisé les circonstances inexactes et impropres à mon égard, et ainsi présenter les faits factuels pour l'abrogation du partenariat entre la Fondation Héritage Canada et Rues principales Saint-Boniface.

D'abord, en tant que directrice régionale de l'ouest pour la Fondation Héritage Canada lorsque le programme Rues principales™ fut introduit à Saint-Boniface en 1996, j'ai veillé à ce que les principes de base qui avaient constitué des partenariats honorables entre Héritage Canada et au-delà d'une centaine d'autres communautés à travers le Canada soient concevables pour Saint-Boniface. Ils sont simples : la conviction et la compétence des dirigeants, et la fiabilité mutuelle entre le personnel chargé du projet et moi-même de bien desservir la communauté dans le cadre des grandes lignes d'orientation du programme ! Parfois ces principes demandent des changements au "modis operandi" de certains gens et Héritage Canada a toujours exercé la patience à cet égard durant la première étape du programme. Ce fut le cas à Saint-Boniface; les inconsistances ont été apportées à l'attention des gens concernés par moi-même et d'autres d'Héritage Canada et nous croyions qu'ils seraient réglés. Cependant, par la fin de la deuxième étape, les problèmes internes et externes portants sur la communication et la comptabilité des fonds publics n'avaient toujours pas été résolus et ils ont été ponctués à neuf par l'entremise d'une réunion du conseil d'administration convoquée à ma demande. Un appel de rapprochement aux principes de base du programme et la conciliation d'harmonie entre tous furent demandés. L'urgence de rallier les troupes se précipitait par l'obtention d'une subvention de 400 000 $ reçue par Rues principales Saint-Boniface; on demandait de connaître les prévisions budgétaires pour les fonds (une demande tout à fait admise). Héritage Canada offrait les services d'arbitrage si demandé. Sans la mise en ordre de « nettoyer maison » c'était clair que la Fondation n'entreprendrait pas l'étape finale de la démarche. Les actions prises par Rues principales Saint-Boniface en dépit de la pro-action de tenter de rectifier les griefs furent : congédiement, démission, le rejet du programme, et l'apparent « fureur de rumeurs » à mon égard. Et voilà, Rues principales Saint-Boniface se chargeait alors de protéger la destiné absolue du boulevard Provencher, sans « l'ingérence » par des forces extérieures prétendues.

J'ai le plaisir d'annoncer que le programme Rues principales tel qu'initié par la Fondation Héritage Canada est bel et bien en vie ! Et j'ai le plaisir d'annoncer que je continue à promouvoir et diriger les programmes conçus par celle-ci. C'est vrai que la Fondation a entériné une restructuration en 1998. Par conséquent elle passe la programmation à ses associés dans le domaine du développement communautaire afin de miser sur la création d'une « Fiducie Historique ». Héritage Canada atteste mon dévouement dans le domaine du développement communautaire en m'accordant le privilège d'adopter les marques déposées des programmes « Rues principales™ » et « Corridor de patrimoine™ » dans lequel j'ai été impliqués aux niveaux du développement et de l'animation dans les communautés à travers le Canada pendant plus de dix ans. Et alors, le travail continue !

De fait, je suis heureuse de confirmer que le programme de revitalisation est réalisable pour les communautés franco-manitobaines. Voyez vous, depuis 1998 j'œuvre au sein de la Corporation de développement communautaire Chaboillé pour la mise sur pied du « Corridor de patrimoine Chaboillé », composé des communautés de Saint-Pierre-Jolys, Saint-Malo, Dufrost et Otterburne. Il ne faut pas s'imaginer que tout a marché comme sur des roulettes. Bien sûr qu'il y a eu des hauts et des bas. Bien sûr qu'il reste que certains gens ne valorisent pas une démarche mettant tout le monde sur un même pied d'égalité quant à déterminer la destinée de leur communauté et/ou région. Et oui, bien sûr qu'il y en a qui trouvent la démarche trop onéreuse ; ils choisissent de ne pas s'impliquer du tout ! Ces choses sont réelles et vont de pair dans une démarche démocratique qui porte vers les changements ! Les éléments les plus importants dans tout ça sont que les leaders de la région ont maintenu leurs convictions et le FOCUS de travailler ensemble vers une VISION et un but commun : ... de promouvoir l'expansion économique des communautés et de la région basée sur les richesses du patrimoine naturel, historique, culturel et architectural ! Ils ont exercé leur leadership en ralliant les troupes dans une approche de planification qui permet de poser des questions, de se faire poser des questions et de travailler ensemble à bâtir un consensus sur les décisions à prendre. Il y en a qui ne sont peut-être pas satisfaits parce que « leurs idées » n'ont pas été le choix de la majorité. Ce qui compte c'est qu'en participant dans la démarche, la majorité a appris que l'analyse critique et la discussion franche et ouverte aboutissent à des résultats acceptables et réalistes ! Les communautés ont identifié leur rôle économique et leur image unique et distincte. Le tout est encadré par un plan stratégique ayant des objectifs réalisables et des échéances mesurables. Ils ont développés une VISION communautaire qui les guidera dans l'évolution des actions et l'évaluation des échéances échelonnées sur un à dix ans dans les domaines clés du programme, soient : le développement organisationnel, le développement économique, la promotion et le marketing, ainsi que les interventions physiques qui agencent le rôle économique de la communauté avec son image par l'entremise de la restauration des façades, et un plan pour embellir et installer de nouvelles infrastructures sur les rues principales.

Pour moi, ce fut tout un voyage... ce projet réaffirme que le respect des principes de base et l'approche de la démarche de la planification sont les facteurs fondamentaux dans la réussite d'un projet de revitalisation, qu'il soit au plan urbain, rural ou régional ! Chapeau à tous ceux qui m'ont fait confiance et qui ont réaffirmé ma confiance dans les municipalités franco-manitobaines ! S'il y en a qui désirent discuter les points ci-présentés, vous pouvez me contacter au (306) 934-3522.

Cécile Allard
Héritage Plus Action Communautaire inc.
Le 17 octobre 2000

SANTÉ

Nouveaux espoirs pour les diabétiques

Les chercheurs du Centre de recherche de l'Hôpital général Saint-Boniface n'ont peut-être pas trouvé de remède pour guérir les gens atteints du diabète, mais ils sont sur la voie de développer un nouveau traitement qui changera leur vie.

Pascal DUBÉ

Le Centre de recherche de l'Hôpital général Saint-Boniface (HGSB) a annoncé le 16 octobre que la Boltons Capital Corporation de la Colombie-Britannique investira 2,5 millions $ dans des activités de recherche du Centre. Ces fonds serviront à financer des projets de recherche fort prometteurs sur le diabète.

L'équipe du docteur Grant Pierce du Centre de recherche de l'Hôpital général Saint-Boniface aurait découvert une nouvelle façon de traiter le diabète. Grâce à cette nouvelle technologie, les diabétiques n'auraient plus besoin de se piquer, parfois plusieurs fois par jour, pour s'injecter de l'insuline afin de régulariser le niveau de sucre dans leur sang. L'un des principaux avantages de ce traitement, c'est qu'il pourrait être pris par voie orale, soit comme pilule, soit comme sirop. Un autre grand avantage, c'est qu'une seule dose de ce nouveau traitement suffirait à régulariser le patient pour plusieurs semaines.

« Ce n'est pas une cure contre le diabète que nous espérons avoir découvert, mais c'est certainement un traitement qui va changer considérablement le style de vie des diabétiques, affirme avec confiance le porte-parole du Centre de recherche, Harry Schulz. Jusqu'à présent, les résultats que nous avons obtenus sur les rats de laboratoire sont très encourageants et nous sommes très optimistes quant à l'avenir des recherches dans ce secteur. Cette découverte pourrait avoir des impacts sur la scène internationale! »

L'investissement de 2,5 millions $ de la Boltons Capital Corporation va d'ailleurs permettre aux chercheurs de poursuivre leur travail au cours de la prochaine année sur de plus gros animaux. Il s'agit du processus habituel avant que le traitement ne soit testé sur des humains.

C'est la deuxième bonne nouvelle en moins d'un mois pour le Centre de recherche de l'HGSB. Rappelons que le 29 septembre, le gouvernement fédéral annonçait un investissement de 5 millions $ pour la construction de l'Institut de recherche clinique de l'hôpital. Des nouvelles qui réjouissent évidemment le président-directeur général de l'HGSB, Hubert Gauthier.

« Ce qui est intéressant dans cette nouvelle annonce, c'est le partenariat que nous avons conclu entre le secteur privé, l'Hôpital et ses chercheurs, indique-t-il. Il y a quelques semaines, je disais que l'investissement du gouvernement fédéral enverrait un signal clair au secteur privé quant au sérieux de notre institution pour le développement de recherches cliniques. L'annonce de Boltons Capital Corporation est un premier projet concret qui vient illustrer la nécessité de la construction d'un Centre de recherche clinique pour appuyer le travail de nos chercheurs. Ça nous permet d'être optimiste pour l'avenir. »

Et le mot optimisme est faible puisque le directeur du Centre de recherche, Harry Schulz, parle même d'investissements qui pourraient atteindre les 10 à 15 millions $ au cours de prochains mois pour le Centre de recherche clinique. « C'est vrai que nous sommes en pourparlers avec des entreprises privées pour d'autres investissements, confirme Hubert Gauthier. Mais il faut y aller un pas à la fois. »



Archives La Liberté

Hubert Gauthier voit avec optimisme le développement d'un Institut de recherche clinique qui assurera une continuité au travail amorcé au Centre de recherche de l'Hôpital général Saint-Boniface.



ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE WINNIPEG

Un avenir incertain

Le directeur artistique de l'OSW, Bramwell Tovey, et les musiciens Alain Desgagné, Jean-François Phaneuf et Claudine St-Arnauld, s'entendent tous à dire que l'élimination de la dette de l'orchestre est un problème qui sera difficile à surmonter.

Daniel BAHUAUD

Un climat d'incertitude règne présentement quant à l'avenir de l'Orchestre symphonique de Winnipeg (OSW). Après trois saisons déficitaires consécutives, l'OSW a accumulé une dette de 1,9 millions $. Et bien que le nouveau conseil d'administration de l'orchestre ait souligné en septembre qu'il souhaite sortir du rouge en 2001, plus d'un musicien doute que l'objectif soit réalisable.

Trompettiste à l'OSW depuis 1981, Jean-François Phaneuf craint les retombées du déficit sur l'efficacité de l'orchestre. « Nous perdons environ 600 000 $ par année depuis 1996, rappelle-t-il. L'ancien conseil d'administration ne pensait qu'à réduire ses dépenses, et non à augmenter le revenu. Mais réduire le nombre de concerts ou couper les musiciens, ce n'est pas une solution. Il y a des limites. Nous sommes 67 musiciens qui travaillent pendant 38 semaines de l'année. Nous avons un salaire de 32 000 $. C'est moins que Calgary ou Edmonton. Il faudrait plutôt voir à encourager des gens à venir aux concerts. Entre-temps, on perd des musiciens. »

« J'ai peur de ce qui pourrait arriver, lance à son tour la violoniste embauchée pour un terme d'un an, Claudine St-Arnauld. J'aime l'orchestre et j'aime le milieu. Nous avons un excellent orchestre. C'est une richesse, et il serait de valeur d'y faire du tort en perdant nos meilleurs musiciens. »

En effet, le conseil d'administration de l'OSW espère signer d'ici le 15 janvier un nouveau contrat salarial de six ans avec les musiciens. Or, l'entente n'étant toujours pas conclue, les musiciens sont bien placés pour se dénicher un emploi ailleurs, une situation qui peine le directeur artistique sortant de l'OSW, Bramwell Tovey, « Le clarinettiste Alain Desgagné a pu signer un contrat avec l'Orchestre symphonique de Montréal, dit-il. Et un deuxième musicien se rendra à Toronto. La signature de l'entente salariale est notre plus grand problème. »

Alain Desgagné précise que son départ pour Montréal n'est pas dû à l'avenir incertain de l'OSW, mais à un désir de rentrer dans sa province natale et de faire avancer sa carrière. Il estime cependant que les difficultés financières de l'OSW sont sérieuses. « J'ai peur qu'on coupe les effectifs en se disant que ça va fonctionner, admet-il. Il faut maintenir la qualité sonore de l'OSW, qui est déjà très impressionnante quand on pense qu'à Montréal, l'orchestre a 92 musiciens. C'est déjà assez qu'il faut embaucher des musiciens supplémentaires pour interpréter des œuvres de grande envergure. Mais on cessera probablement de fonctionner, du moins pour un certain temps. L résultat : réveiller les Winnipegois, qui se vantent d'avoir une vie culturelle très forte et riche. Ils auront d'importantes décisions à prendre. »

Pour sa part, Bramwell Tovey affirme que les objectifs du conseil d'administration sont réalisables, bien qu'il n'enlève rien au sérieux de la situation. « Le nouveau directeur, Bruce Duggan, et le nouveau président, Roger King, réussiront, affirme-t-il. Ce sont des gens proactifs, voire agressifs, qui feront leur possible pour collecter des fonds sans réduire le nombre de musiciens. Ils ont promis de prélever 160 000 $. L'an dernier, le conseil avait prélevé 13 000 $. »

Autre bonne nouvelle : l'OSW prévoit des recettes de 250 000 $ du public non-abonné pour ses concerts de Celtic Ceilidh et Anne Murray. Bramwell Tovey souligne également l'importance et l'ampleur de l'appui que l'OSW a reçu de la Province. « Le gouvernement a déjà garanti nos prêts, et Gary Doer m'a demandé personnellement de le contacter si nous éprouvons des problèmes. En ce moment, je ne peux pas demander mieux.

« On y arrivera, poursuit-il. Ce n'est pas un hasard que j'ai choisi d'interpréter la *Symphonie de la Résurrection* de Mahler pour mon dernier concert à Winnipeg, en mai ! »

SAINT-VITAL

Après le secondaire, le communautaire

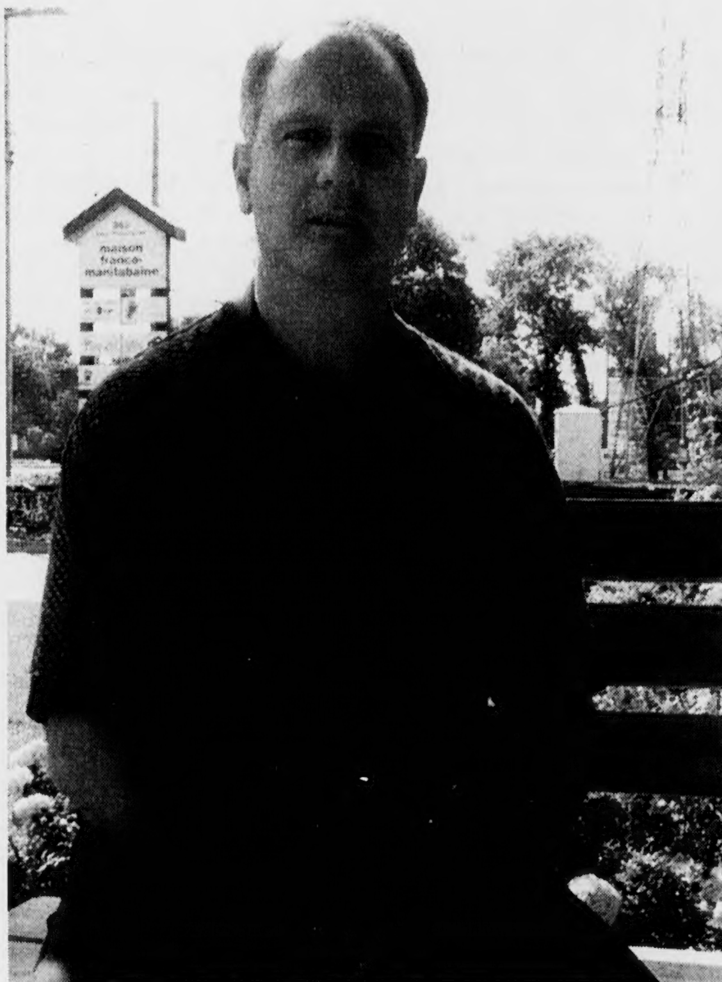
Des étapes pour la mise en place d'un centre scolaire et communautaire dans le sud de Saint-Vital, soit sur le terrain de l'éventuel école secondaire, sont désormais entamées.

Sandra POIRIER

Une rencontre entre des représentants de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) et le président de la Corporation de développement économique (CDC) Riel a eu lieu le 13 octobre dans le but de faire avancer le dossier de centre scolaire et communautaire dans le sud de Saint-Vital.

Ainsi, le directeur général de la DSFM, Léo Robert, le secrétaire trésorier de la DSFM, André Chaput, le président du sous-comité de construction de la nouvelle école dans le sud de Saint-Vital, Clément Cormier, et le président de la CDC Riel, Raymond Simard, ont décidé des prochaines étapes qui doivent être franchies à court terme.

« Je m'occupe d'informer les parents et le gouvernement canadien de notre projet, mentionne Clément Cormier. Quant à Léo Robert, il doit préparer un document qui fera état des services qui pourraient être offerts à la communauté et aux élèves du secondaire. De son côté, Raymond Simard s'occupe du dossier des services gouvernementaux bilingues. » Étant donné que le Rapport Chartier recommandait la mise en place d'un centre de services gouvernementaux bilingues dans le quartier de Saint-Vital, la CDC Riel étudie la possibilité que ce centre voit le jour dans l'éventuel centre communautaire.



Archives La Liberté

Le président du sous-comité de construction de la nouvelle école dans le sud de Saint-Vital, Clément Cormier, est satisfait du déroulement du dossier concernant l'établissement d'une école secondaire et d'un centre scolaire et communautaire à l'angle de l'avenue Warde et du chemin Sainte-Anne.

Clément Cormier se dit satisfait du déroulement du projet. « Si tout peut tomber en place le plus tôt possible ce sera encore plus satisfaisant, indique-t-il. Je dois bientôt rencontrer l'architecte Mike Ritchie pour discuter de ce centre plus en détail. Aucune date n'a toutefois encore été déterminée. »

Par ailleurs, concernant l'acquisition du terrain à l'angle de l'avenue Warde et du chemin Ste-Anne, où seraient construits à la fois l'école secondaire et le centre scolaire et communautaire, les pourparlers avec le propriétaire vont bon train. « Le secrétaire trésorier de la DSFM a indiqué que les discussions avec le propriétaire de la Colombie-Britannique allaient bien », termine Clément Cormier.

Précisons que le sous-comité de construction de la nouvelle école dans le sud de Saint-Vital a décidé au cours de l'été de se tourner du côté des terrains privés à la suite des impasses rencontrées avec la Division scolaire de Saint-Vital, les conseillers du comité communautaire Riel et l'entreprise Qualico. À l'origine, le plan de la DSFM prévoyait que les trois volets (primaire, communautaire et secondaire) du projet seraient érigés de façon à obtenir un bâtiment comprenant une partie centrale et deux ailes.



OCTOBRE 2000

d'actions, UNE COMMUNAUTÉ

Depuis quelques années, nous avons travaillé à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan de développement global. Qu'est-ce que ça signifie dans les domaines de la culture, de l'éducation, de l'économie, etc. ? Pour en savoir plus, la Société franco-manitobaine vous propose, chaque mois, la chronique Une communauté d'actions, *qui vous permettra d'en apprendre davantage sur les actions et les priorités des organismes de la communauté. En vedette ce mois-ci : la culture.*

CULTUREL



Quatre (4) jeunes apprentis et la coordonnatrice affectés au Cercle Molière afin d'assurer la relève.

Le secteur culturel bouillonne d'ativités !

Le Cercle Molière, qui fête son 75e anniversaire, est la troupe de théâtre la plus ancienne au Canada français et elle entreprend cette année un programme d'apprentis pour former des personnes dans les divers aspects du théâtre...L'Ensemble folklorique de la Rivière Rouge présente plusieurs spectacles au Canada mais aussi à l'étranger et offre plusieurs cours de danse par semaine...Le 100 Nons offre une formation à au-delà de soixante artistes par année et offre à tous ses membres un local de répétition...L'Association culturelle franco-manitobaine regroupe 19 comités culturels qui sont très actifs dans leurs communautés respectives...Le Festival du Voyageur est le plus grand festival hivernal de l'Ouest canadien...Le Centre culturel franco-manitobain est unique en son genre au Canada : il présente deux spectacles par semaine, 10 expositions par année, il offre un lieu de vente aux artisans manitobains ...L'Alliance française présente une série d'expositions en plus de faire des co-productions avec divers groupes de la communauté...



Le projet 1699 est un bal masqué ayant comme thème le Mardi Gras. Cette dernière initiative du Conseil jeunesse provincial s'adresse aux jeunes d'âge universitaire et comprendra de la musique, des jeux et activités diverses. Le groupe Les Respectables de Montréal est en vedette.

Voilà donc quelques exemples du travail qui se fait dans le secteur culturel ! Les intervenants du secteur sont très fiers des programmes qu'ils offrent mais ils veulent en faire encore plus. La formation, la jeunesse et la valorisation du secteur et de ses artistes ne sont que quelques priorités pour l'année à venir.



Il est important de reconnaître la très grande contribution de nos artistes et créateurs...Le Temple de la renommée en est un bon exemple.

Le Manitoba français bénéficie d'une très grande richesse par le nombre, la qualité et la variété de ses artistes et créateurs. Il serait souhaitable que ceux-ci soient reconnus pour leur juste valeur et qu'ils soient valorisés pour ce qu'ils font. De plus, nos artistes sont souvent nos meilleurs ambassadeurs à l'extérieur de nos frontières. De plus en plus, les organismes du secteur travaillent en équipe non seulement pour présenter des projets, mais aussi pour affronter des problèmes communs afin d'y trouver des solutions gagnantes pour toute la communauté. Les groupes culturels sont aussi très actifs avec les autres secteurs et clientèles de la communauté et veulent continuer à contribuer à cette communauté d'actions.

Avis aux artistes...

Courez la chance de représenter le Canada aux Jeux de la Francophonie...

Participez au concours *de pistage radio* au Québec pour les artistes de la Francophonie canadienne...

Laissez-nous savoir si vous avez une adresse courriel...Adressez-vous au ccfm@ccfm.mb.ca

Quelles sont nos priorités ?

- Intervenir dans le secteur politique afin d'assurer l'accès à diverses ressources financières.
- Travailler en étroite collaboration avec le Conseil jeunesse provincial et la clientèle jeunesse afin de promouvoir la culture auprès des jeunes francophones du Manitoba.
- Initier et offrir de la formation aux artistes dans toutes les disciplines.
- Accroître la visibilité du secteur et son potentiel par rapport à son impact économique dans la communauté.
- Encourager les membres de la communauté francophone du Manitoba à consommer du produit culturel sous toutes ses formes.

Bientôt à la SFM

- Surveillez la parution de l'Annuaire des services en français, édition 2001, à l'automne.
- Soirée porte ouverte de la Société franco-manitobaine, le 14 décembre 2000 (383, boulevard Provencher, pièce 212, Saint-Boniface).
- Les Rendez-vous de la francophonie, du 12 au 25 mars 2001.

Si vous avez des commentaires, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9

S F M
LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

Tél. : 233-4915 1-800-665-4443 (sans frais)
Adresse Internet : sfm@franco-manitobain.org
Site : www.franco-manitobain.org

TÉLÉVISION

Le Canada : une histoire populaire

Dans sa nouvelle série Le Canada : une histoire populaire, Radio-Canada raconte le développement du pays comme aucun livre d'histoire ne l'a fait auparavant.

Yves LUSIGNAN (APF)

Passionnés de l'histoire canadienne, ne ratez pas la série *Le Canada, une histoire populaire*. Cette coproduction des réseaux anglais et français de Radio-Canada, qui a coûté 25 millions de dollars, est d'abord et avant tout une enquête journalistique. Et comme toute enquête du genre, les responsables de la production ont choisi de laisser les principaux acteurs de l'époque raconter leurs versions des faits.

Comme le souligne l'historien conseil Jean-Claude Robert, il existe au moins trois versions différentes de l'histoire du Canada : celle des Canadiens français, celle des Anglais, et celle des Autochtones. L'approche journalistique implique donc une rigueur des faits. Les comédiens qui parlent à l'écran et qui jouent les rôles de personnages historiques ne répètent pas un texte écrit par un auteur dramatique, mais bien des paroles tirées de leurs journaux personnels, pas toujours objectifs, de lettres ou de documents officiels.

Les versions française et anglaise de la série sont identiques, même si elles ont été tournées distinctement. Il n'y a eu aucun doublage et la distribution diffère d'une version à l'autre. Le premier épisode sera diffusé simultanément sur les deux réseaux le 22 octobre à 20 h. Il y aura 16 épisodes au total. Les neuf premiers seront diffusés cette saison, alors que les sept autres sont inscrits au programme de la saison 2001-2002.

L'épisode intitulé *La bataille de l'Amérique*, qui couvre la période allant de 1754 à 1775, est celui qui compte le plus de reconstitutions historiques, dont les scènes de l'assaut contre la forteresse de Louisbourg et la Bataille des plaines d'Abraham.

Ceux qui, au Canada anglais, font du général Wolfe un des grands héros de l'histoire apprendront qu'il était un homme malade, qui a passé le plus clair de son temps au lit durant le siège de Québec. Indécis quant à la stratégie à suivre, le vainqueur de Louisbourg a d'abord raté un premier débarquement près des chutes Montmorency.

Wolfe se vengera de sa défaite sur les battures de Beauport en ordonnant de brûler les villages et les récoltes sur 100 kilomètres de côte. On apprend aussi que Wolfe, alors en plein désarroi, avait déjà décidé de quitter l'armée avant même de connaître la conclusion de sa campagne militaire. Dans ce contexte, la bataille des plaines d'Abraham du 13 septembre 1759 est moins un haut fait d'armes qu'un ultime coup de poker de la part d'un homme désespéré et, surtout, très contesté par ses généraux et son entourage immédiat.

D'ailleurs il y a eu non pas une, mais deux batailles des plaines d'Abraham. La deuxième, en plein hiver 1760, s'est soldée par la défaite de l'armée anglaise. Une armée retranchée dans les murs de Québec, affamée, en état de décomposition avancée, attendant désespérément l'arrivée des secours. Bilan : 2 312 malades et 682 morts.

La Déportation des Acadiens, autre sujet douloureux, sera également montrée sous son vrai jour dans un autre épisode. « La déportation va faire des flammèches, assure l'historien Jean-Claude Robert. Les images frappent. »

Il ne faut toutefois pas s'attendre à ce que la série s'attardent à l'histoire du Canada français, qui reste à faire. Le Règlement 17, qui a aboli l'enseignement du français en Ontario à compter de 1912, n'est évoqué que superficiellement. On a cependant reconstitué la célèbre bataille de Batoche en Saskatchewan, qui a mis un point final à la rébellion de Louis Riel.

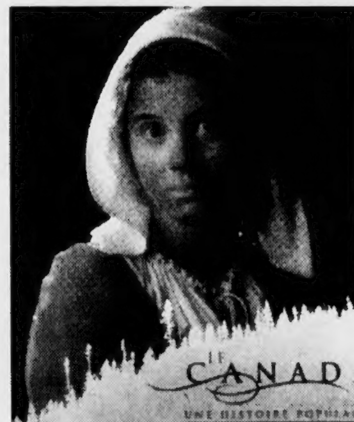


Photo : AFP

Le Canada : une histoire populaire.

Radio-Canada a d'ailleurs prévu que la série allait susciter des réactions. Après chaque épisode, la radio de la SRC proposera une tribune téléphonique animée par Michel Lacombe, qui recueillera à chaud les commentaires des téléspectateurs.

On offrira aussi plusieurs produits dérivés pour le public et les éducateurs. Deux livres, richement illustrés et réunis en coffret, paraîtront aux Éditions Fides. On pourra aussi se procurer des vidéocassettes en format VHS et DVD. Une cassette préparée à l'intention des professeurs de même qu'un guide pédagogique seront aussi mis en vente à l'intention des écoles. Un site Web est déjà accessible à l'adresse www.radio-canada.ca.

La Régie des services publics

Avis d'audience publique

Demandeur : La Société d'assurance publique du Manitoba

DEMANDEUR : La Société d'assurance publique du Manitoba (la « Société ») a soumis une demande à la Régie des services publics (la « Régie ») afin que soient approuvées ses bases de tarification et ses primes d'assurance automobile obligatoire pour l'an 2001. La Société soumet une telle demande afin de se conformer aux exigences de la *Loi sur l'examen public des activités des corporations de la Couronne et l'obligation redditionnelle de celles-ci* et de la *Loi sur la Régie des services publics.*

La Société à révisé la demande qu'elle a soumise le 1er juin 2000 afin de tenir compte d'un surplus de dividende de 10 % et non de 5 %, tel que l'indiquait la demande originale.

INCIDENCE DES TARIFS :

La Société demande l'approbation des tarifs de son régime d'assurance Autopac de base, qui devraient entrer en vigueur le 1er mars 2001, ainsi que des modifications décrites ci-dessous, lesquelles auront l'incidence suivante sur les principaux codes d'usage des véhicules :

Code d'usage	Nombre de véhicules	Augmentation ou réduction
Voitures de tourisme	596 573	-11,2 %
Véhicules — tarif commercial	33 603	-0,7 %
Véhicules publics	7 571	-7,0 %
Motocyclettes	6 815	3,5 %
Remorques	83 285	-1,9 %
Véhicules à caractère non routier	20 270	-10,0 %
Situation d'ensemble	**748 117**	**-9,5 %**

L'incidence générale des rajustements sur le parc provincial de véhicules sera la suivante :

- 80,6 % des véhicules (603 278) feront l'objet d'une réduction des primes; la plupart des réductions seront inférieures à 50 $;
- 0,8 % des véhicules (5 671) feront l'objet du maintien des primes à leur niveau actuel;
- 15,1 % des véhicules (113 111) feront l'objet d'une augmentation des primes de moins de 20 $;
- 2,7 % des véhicules (19 792) feront l'objet d'une augmentation des primes variant de 20 $ à 50 $;
- 0,7 % des véhicules (5 481) feront l'objet d'une augmentation des primes variant de 50 $ à 100 $;
- 0,1 % des véhicules (784) feront l'objet d'une augmentation des primes de plus de 100 $.

Le rajustement final des primes individuelles peut varier selon le dossier de sinistres du conducteur, son dossier de conduite, le code d'usage du véhicule, le territoire de résidence et le groupe de tarification du véhicule. L'effet cumulatif net des rajustements individuels ne dépassera pas les montants ci-dessus.

La Société ne propose aucune modification des réductions et des surprimes applicables aux parcs de véhicules, des frais afférents aux paiements échelonnés, ainsi que des frais de service et de transaction actuels.

PRINCIPAUX POINTS DE LA DEMANDE :

Les rajustements tarifaires suivants sont proposés aux polices émises entre le 1er mars 2001 et le 28 février 2002 :

- des augmentations et des réductions de tarifs fondées sur les dossiers de sinistres des conducteurs, variant entre +15 % et -15% pour les diverses catégories de véhicules, qui n'ont aucune incidence sur les recettes provenant des primes d'assurance automobile;
- des rajustements tarifaires de -1,6 % à +28,2 % afin que les modifications apportées à la classification et aux groupes tarifaires aient un effet neutre sur les recettes;
- un surplus de dividende unique de 10 % en vue de réduire le montant qui serait autrement payable en raison de la demande relative aux tarifs; le rajustement des tarifs par catégorie ci-dessus tient compte de l'effet de ce surplus.

Nouveau code d'usage pour les transporteurs généraux locaux
La Société a créé un nouveau code d'usage pour les voitures de tourisme qui servent de transporteurs généraux locaux afin de rapprocher le code d'usage de telles voitures de tourisme de celui des camions légers. Pour ces véhicules, la Société demande un tarif majoré de 5 % par rapport à celui des voitures de tourisme à tarif universel dans tous les territoires de résidence.

Primes saisonnières pour les motocyclettes
Les primes annuelles seront rajustées pour devenir saisonnières afin de correspondre à l'usage réel de ce genre de véhicule par leurs propriétaires.

Adoption d'une classification selon le genre de motocyclette
La Société distingue différentes catégories selon le genre de motocyclette et demande les tarifs suivants selon les diverses catégories de motocyclettes :

Motocyclette de tourisme	90 % du tarif moyen
Motocyclette sport	120 % du tarif moyen
Scooter	70 % du tarif moyen
Toutes les autres*	100 % du tarif moyen

* Comprend les motocyclettes personnalisées, à double usage et autres.

Frais de délivrance d'un permis ou d'un certificat
La Société demande que la réduction des frais afférents à la délivrance d'un permis ou d'un certificat soit limitée au surplus de dividende unique.

Primes applicables au permis de conduire
La Société demande que les surprimes pour points de démérite soient accrues de 50 $ à tous les paliers et qu'elles varient désormais de 200 $ à 999 $, selon le nombre de points de démérite.

Elle demande aussi que les surprimes pour accidents soient accrues comme suit :
premier accident imputable — augmentation de 150 $ à 200 $;
deuxième accident imputable — augmentation de 300 $ à 400 $;
troisième accident imputable — augmentation de 600 $ à 800 $;
quatrième accident ou accident imputable subséquent — augmentation de 900 $ à 1 200 $.

MODIFICATIONS APPORTÉES À LA CLASSIFICATION PAR LA SOCIÉTÉ :

Modifications des réductions accordées aux bons conducteurs
Les propriétaires d'un véhicule qui n'ont pas soumis de demande d'indemnisation depuis 6 ans ou plus et qui sont tenus responsables d'un accident ne perdront plus la réduction de prime accordée aux bons conducteurs, mais ils devront plutôt payer la surprime pour un premier accident. Cette surprime continue de s'appliquer aux conducteurs qui ne sont pas propriétaires d'un véhicule en cause dans un accident.

Les personnes intéressées à obtenir tous les détails de la structure tarifaire proposée peuvent examiner la demande soumise par la Société, les témoignages recueillis par la Régie ainsi que les documents d'appui en se présentant aux bureaux de la Société ou de la Régie. Les personnes qui souhaitent obtenir une copie de la demande peuvent communiquer avec la personne suivante :

Rick Sloan
Société d'assurance publique du Manitoba
234, rue Donald, 8e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4A4
Téléphone : 985-7055 (appels à frais virés acceptés)

MODIFICATION DES TARIFS :

Les tarifs de la Société d'assurance publique du Manitoba seront examinés par la Régie des services publics, conformément à la *Loi sur la Régie des services publics.* La Société ne peut apporter aucune modification à ses tarifs ou adopter de nouveaux tarifs sans l'approbation de la Régie. Dans le cas de la Société d'assurance publique du Manitoba, les tarifs applicables à ses services correspondent aux tarifs de base et aux primes du régime d'assurance automobile obligatoire qu'elle offre aux automobilistes. La Régie peut émettre une ordonnance au sujet de toute demande qui lui est soumise, qui répond à cette dernière en totalité ou en partie, ou elle peut accorder d'autres réparations en plus ou en remplacement des réparations demandées, d'une manière complète et sous tous leurs aspects, comme si la demande soumise visait de telles réparations partielles, additionnelles ou autres.

AUDIENCE :

La Régie tiendra une audience publique sur la demande de la Société à la salle d'audience de la Régie des services publics, au 330, avenue Portage, 4e étage, Winnipeg (MB), le 6 novembre 2000, à compter de 9 h.

PROCÉDURE :

La Régie a adopté des règles de pratique et de procédure qui s'appliqueront à l'audience sur la demande de la Société. On peut se procurer un exemplaire de règles en écrivant au secrétaire de la Régie ou en composant le 945-2638 à Winnipeg.

FAIT le 5 octobre 2000.

Le secrétaire de la Régie des services publics,

G. O. Barron


Donner un préavis de cinq jours


Salle accessible aux fauteuils roulants



CHANSONS

Un son Est-Ouest

Les Franco-Manitobains pourront vibrer avec un choix de deux spectacles différents, mais qui promettent beaucoup d'énergie.

Érick THÉBERGE

Dans le cadre de la série *Coup de cœur francophone 2000*, le Centre culturel franco-manitobain (CCFM) présente deux spectacles aux allures différentes mais axées sur la chanson francophone.(1)

L'auteur-compositeur-interprète québécois, Nelson Minville, présentera des extraits de son dernier album, *Centre-Ville*, le 15 novembre au Foyer du CCFM. La première partie sera assurée par l'artiste franco-manitobain, Paul Lachance.

Auparavant, les amateurs de funk électro-rock auront eu la chance d'assister, le 3 novembre, au spectacle d'Isabelle Longnus de la Colombie-Britannique. Dominique Reynolds chauffera la salle en première partie du spectacle de la chanteuse d'origine marseillaise installée à Vancouver depuis six ans.





Gracieuseté des Productions Pascale Graham et d'Inter-Muses productions.

Nelson Minville et Isabelle Longnus sont les deux têtes d'affiches des Coups de cœur francophone du CCFM.

À l'Est

Le directeur général du CCFM, Alain Boucher, explique le choix du centre culturel. « Nelson Minville a lancé son dernier disque en 1998, dit-il. Avant ce lancement, il s'était absenté de l'industrie du spectacle pendant six ans. C'est donc un retour sur la scène francophone. L'autre raison qui nous a poussée à choisir Nelson Minville, c'est qu'il donnera des ateliers d'écriture de chansons pour les élèves de l'école Gabrielle-Roy, et pour les artistes d'ici. Nelson est un bon parolier qui a beaucoup de punch. »

« C'est la première fois que je mettrai les pieds dans l'Ouest, lance Nelson Minville. Le plus à l'Ouest que je me suis rendu au Canada, c'est Toronto ! Je suis très heureux de venir au Manitoba puisque j'aurai l'occasion de rencontrer les Franco-Manitobains à travers les ateliers que je donnerai. »

Celui qui assume maintenant la direction artistique du Festival de la chanson de Granby indique que son spectacle ne ressemble pas au style ballade qu'il l'a fait connaître. « Les producteurs de disque voulaient que je continue dans la lignée des ballades, comme *Les bras de Satan*, parce qu'elle connaissait un grand succès, souligne-t-il. Aujourd'hui, même si elle est ma meilleure carte de visite, j'aime faire les choses différemment. Je n'aime pas être assis dans un siège confortable. J'ai développé un son plus rock folk où les textes tiennent une place importante. »

Nelson Minville, qui se qualifie d'artisan de la chanson, entend créer une ambiance intime avec les Franco-Manitobains. « Je ne veux pas me présenter au Foyer pour chanter et m'en aller ensuite, note-t-il. Je veux échanger avec le public. J'aimerais que ça ressemble aux soirées passées entre amis lorsqu'il y a un gars qui prend la guitare et qui se met à chanter dans le salon. »

À l'Ouest

Pour ce qui est d'Isabelle Longnus, Alain Boucher précise qu'il tenait à avoir quelqu'un de l'Ouest qui n'était jamais venu à Saint-Boniface. « Isabelle Longnus présentera un style différent avec son dernier album, *Vol 069*, dit-il. Le son électro-funk plaira à une certaine clientèle. »

Isabelle Longnus entend bien chauffer l'atmosphère du Foyer. « Ma musique bouge beaucoup, annonce l'auteur-compositeur-interprète. Je mélange les instruments acoustiques et électriques. Les gens qui ont envie de s'amuser auront beaucoup de plaisir, je leur promets que ça va brasser ! »

Alain Boucher signale qu'il a tenté de programmer des artistes locaux qui cadrent bien avec Nelson Minville et Isabelle Longnus. « Je crois que Dominique Reynolds a un son particulier qui correspond bien avec celui d'Isabelle Longnus. Tandis que Paul Lachance a une musique qui se rapproche de Nelson Minville. »

Paul Lachance indique qu'il présentera des nouvelles chansons et un spectacle intime. « C'est une belle occasion pour moi de faire connaître mes chansons puisque les Coups de cœur sont quand même des spectacles d'envergure, pense-t-il. Je suis très heureux de partager la scène avec Nelson Minville. Je me souviens que je tournais ses chansons lorsque j'étais animateur à Envol 91. »

(1) Les deux spectacles sont présentés les 3 et 15 novembre à 20 h au Foyer du CCFM et l'entrée est gratuite.

Le Babillard

ATELIER ET CROISSANCE PERSONNELLE

✎ ***L'eucharistie et les jeunes*** le 26 octobre de 19 h à 21 h 30 au Collège universitaire de Saint-Boniface. Session offerte aux jeunes de 13 à 20 ans et animée par Richard Fréchette. Coût : 5 $. Inscription et info : Henriette ou Josée au 237-9851.

CONCOURS

✎ Écrivains en herbe, à vos plumes ou claviers. ***L'Association des auteures et auteurs de l'Ontario français*** lance un concours ouvert à tous citoyens canadiens n'ayant jamais publié de livre. Des textes de tout genre sont acceptés (poésie, drames, etc.). Les thèmes suggérés sont : Le 20e siècle, t'en souviens-tu ? Il était une fois l'an 2000 ? L'an 2000 ? Et si c'était à refaire ? Un autre millénaire... Quoi de neuf ? La date limite pour faire parvenir votre composition est ***le 30 octobre***. Pour de plus amples renseignements, contactez Arash Mohtashami-Maali au (416) 534-2688 ou par courriel : amohtash@chass.utoronto.ca

✎ ***Artistes en herbe, êtes-vous intéressés à représenter le Canada lors des IVe Jeux de la francophonie*** qui se tiendront à Ottawa du 14 au 24 juillet 2001 ? Vous avez 35 ans et moins et vous œuvrez dans une des disciplines suivantes : chanson, conte, danse d'inspiration traditionnelle, poésie, peinture, photographie, sculpture et arts de la rue, soumettez votre candidature avant ***le 15 novembre*** 2000. Formulaire et info : (613) 241-8770 poste 22 ou par courriel : asducellier@franco.ca

RECHERCHÉS

✎ La ***Ligue d'improvisation du Manitoba*** est en pleine période de recrutement. Si vous souhaitez participer en tant que joueur, arbitre, juge de ligne ou bénévole, appelez Jean Fontaine au 237-4129. Les sessions d'entraînement et les matchs auront lieu les vendredis. La saison débute le 10 novembre.

BRANDON

✎ Le comité culturel Franc-Ouest prépare un ***souper meurtre et mystère*** le 3 novembre à 18 h 30 à la salle de l'église Sainte-Augustine (327, 4e rue). Coûts : 15 $ par personne ou 10 $ pour les membres. Pour info ou pour obtenir une carte de membre au coût de 5 $, contactez Jean-Paul Lebel au 726-0373.

LA BROQUERIE

✎ ***Le comité culturel*** tiendra une ***vente de pâtisseries*** au Centre de l'Amitié (97, rue Principale) le 25 novembre de 10 h à 16 h. Pour plus de renseignements ou pour réserver une table, contactez Monique Bédard au 424-5695.

LORETTE

✎ Les ***Chevaliers de Colomb*** organisent un concours de violoneux le 21 octobre dès 12 h à la salle paroissiale. Coût des billets vendus à la porte est de 10 $. Info : André au 878-2556.

✎ Les Chevaliers de Colomb présentent une ***soirée du Bon vieux temps*** avec le groupe ***Patti Kusturok & the Harmonies*** le 21 octobre de 20 h à 1 h à la salle paroissiale. Le coût des billets pour la soirée dansante est de 10 $ chacun.

✎ Le Club ***Les Blés d'or*** vous invite à ***une vente d'artisanat et de pâtisseries*** le 28 octobre de 10 h à 14 h au 498, chemin Dawson.

SAINTE-AGATHE

✎ ***Vente de pâtisseries et d'artisanat*** le 21 octobre de 10 h à 15 h à la salle communautaire. Pour réserver une table à 15 $, contactez Alice au 882-2184.

SAINT-BONIFACE

✎ ***La Chorale des Petits Intrépides*** tiendra sa première répétition le 26 octobre à 18 h 15 à l'école Précieux-Sang. Info : sœur Jeanine Vermette au 237-3063.

✎ Le ***38e souper-rencontre de l'Association missionnaire de Marie Immaculée*** aura lieu le 5 novembre à 18 h au gymnase Holy Cross (rue Dubuc). Le souper sera suivi de témoignages de jeunes pèlerins qui se sont rendus à Rome et d'une présentation audiovisuelle sur les missions. Coûts ; 12 $ pour les adultes et 4 $ pour les enfants âgés de quatre à dix ans. Prière d'acheter vos billets avant la soirée, en téléphonant au 775-6372 ou au 774-6625.

✎ Le ***Club éclipse'79 et les Filles pionnières*** organisent ***un Bazar, une vente silencieuse et une vente de pâtisseries*** le 5 novembre de 10 h à 16 h 30 au 255, avenue de la Cathédrale. Pour réserver une table à 15 $, adressez-vous à Jocelyne au 233-5937.

✎ ***Les auxiliaires du l'Hôpital général Saint-Boniface*** tiendront une vente d'artisanat de Noël le 24 novembre. Pour réserver une table et pour plus d'information, contactez Irène au 256-9502.

✎ Le ***Centre de renouveau Aulneau*** organise le 26 novembre de 19 h à 21 h une soirée avec ***Alain Dumont*** portant sur la paix extrême. Offrande suggérée : 5 $. Info : 233-7287.

✎ Prochaine ***session de préparation au mariage*** les 24, 25 et 26 novembre au Centre de pastorale (622, avenue Taché). Info : Orietta Dion au 231-4479 ou 237-6346.

✎ Le ***groupe chrétien francophone*** se rencontre tous les dimanches soir de 18 h à 20 h au 231, rue Kitson. Louange au Seigneur par les chants, la prière et l'étude de la Bible. Si vous voulez rencontrer d'autres croyants, joignez-vous à nous. Info : 339-3584.

SAINT-MALO

✎ ***Un souper d'automne*** aura lieu le 29 octobre de 16 h à 19 h au Chalet Malouin. Coûts : 8 $ pour les adultes ; 4 $ pour les jeunes de six à 12 ans et gratuit pour les enfents de moins de cinq ans.

SAINT-PIERRE-JOLYS

✎ ***Le Coin santé*** présente une ***soirée d'information sur le cancer du sein*** le 25 octobre de 19 h à 21 h au Centre médico-social DeSalaberry. Pour info : contactez Aimée au 433-7611.

✎ ***Une vente d'artisanat*** aura lieu le 4 novembre de 9 h 30 à 15 h 30 à l'Institut collégial. Pour info : Cécile Lepage au 433-7104.

SAINT-VITAL

✎ Le ***souper paroissial Saint-Eugène*** aura lieu le 29 octobre de 16 h à 19 h au sous-sol de l'église (1009, chemin St. Mary's). Coûts : 8 $ pour les adultes ; 4 $ pour les enfants de cinq à 12 ans et gratuit pour les enfants de moins de quatre ans.

Sélection recueillie par Sandra POIRIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

DICTÉE PGL

10 ans, ça se fête !

La dictée P.G.L. célèbre son 10e anniversaire. À cette occasion, la Fondation Paul Gérin-Lajoie offre une croisière ferroviaire à travers le Canada au grand gagnant qui sera connu en mai 2001.

Érick THÉBERGE

La Fondation Paul Gérin-Lajoie a choisi le thème de la diversité pour l'édition 2000-2001 de La dictée P.G.L. Les écoles de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) ainsi que les écoles d'immersion ont jusqu'au 30 novembre pour s'inscrire (1).

Les dictées se tiendront de janvier à mai à travers les écoles du Canada. La grande finale aura lieu le 20 mai dans les studios de la Société Radio-Canada (SRC). Ensuite, elle sera diffusée sur le réseau national de la SRC.

Les écoles qui participeront à La dictée P.G.L. se verront remettre une trousse dans laquelle une myriade d'activités éducatives sera proposée aux élèves de la maternelle à la 7e année, comme des mots croisés. Ces exercices feront découvrir le vocabulaire du thème utilisé dans la dictée. Parmi les activités spéciales, notons aussi la possibilité pour les écoliers des écoles d'immersion de donner une dictée à leurs parents.



Photo : Gracieuseté Maryse Chartier

Maryse Chartier a remporté, l'année dernière, le titre de championne régionale des provinces de l'Ouest et des Territoires du Nord-Ouest lors de La dictée P.G.L.

De nombreux prix seront offerts lors des finales régionales, comme des dictionnaires, des livres et des logiciels. Cette année, le grand prix, remis lors de la finale, est une croisière ferroviaire de 5 000 $ à travers le Canada et 2 000 $ en argent de poche.

En 1999-2000, près de 2 000 élèves et une centaine de professeurs issus de 28 écoles francophones et d'immersions du Manitoba ont participé à La dictée P.G.L. En tout, 260 000 écoliers provenant de 1 748 écoles primaires francophones et d'immersions du Canada, des États-Unis, d'Haïti, du Sénégal et du Mali ont pris part à cet événement.

L'année dernière, une élève de sixième année de l'école Lagimodière située à Lorette, Maryse Chartier, a remporté le titre de championne régionale des provinces de l'Ouest et des Territoires du Nord-Ouest. Elle avait reçu alors une série de prix, entre autres, deux cédéroms (Encarta et Correcteur 101) et un atlas.

(1) Les écoles désireuses de s'inscrire à La dictée P.G.L. peuvent téléphoner au1 800 ENFANTS (363-2687).

Confusion

Des problèmes informatiques ont causé la confusion dans le fichier du *Babillard* publié dans l'édition de *La Liberté* du 13 au 19 octobre. *La Liberté* désire s'excuser pour les inconvénients occasionnés chez les lecteurs et les organismes concernés. Dans un même temps, nous vous invitons à nous télécopier tout événement communautaire dont vous désirez faire la promotion au (204) 231-1998 **avant 17 h le lundi précédent la date de parution** en précisant « Le Babillard ».



Félicitations papa et maman !
La famille vous intivitent à venir célébrer le
40e anniversaire d'Émilien et Alice Alarie
lors d'une soirée sociale qui aura lieu
le 28 octobre à 20 h 30
à la salle paroissiale de Sainte-Agathe.

Tous sont les bienvenus !

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

Le Foyer présente à 21 h *Ya Ketchose* le 27 octobre. *Le Mârdi Jazz* présente *The Andrew Frohlich Jazz Trio* le 24 et *François Carrier* le 31 octobre. (233-8972).

Le ***Coup de cœur francophone 2000*** présente le 3 novembre à 20 h ***Isabelle Longnus*** et en première partie ***Dominique Reynolds***. Le 15 novembre à 20 h se sera au tour de ***Nelson Minville*** de monter sur la scène. La première partie sera assurée par ***Paul Lachance***. Les spectacles ont lieu au Foyer du CCFM. Entrée gratuite.

À la Cathédrale de Saint-Boniface le 22 octobre à 15 h sera présenté un ***concert marial avec Wilbert Chancy***. Billets à la porte 7 $ pour les adultes ; 5 $ pour les personnes âgées de 65 ans et plus et 3 $ pour les jeunes de 12 ans et moins.

THÉÂTRE

Prairie Theatre Exchange présente ***Salt-Water Moon*** de David French jusqu'au 29 octobre. Billets : 942-5483

CINÉMA

À la salle Martial-Caron du ***Collège universitaire de Saint-Boniface*** présentation des ***Nouveautés*** de l'Office national du film. Le 20 octobre à 13 h, *L'idée noire* et le court métrage *Joséphine* ainsi qu'à 19 h 30, *Clonage*. Le 21 octobre à 19 h, *L'effet bœuf* et à 21 h 30 *Les miroirs aveugles*. Le 22 octobre à 14 h, *Femmes et religieuses – épouses de Dieu* et à 19 h 30, *Les chasseurs d'ombre et photographie – onze artistes du Canada*. Coût : 2 $ par personne. Info : Gilles Marchildon au 947-0552.

Au Planétarium, ***Cosmic Perspectives, Stories from Space*** et ***The Sky is Alive***. Coût : 2,99 $ + TPS. Représentations et info : 956-2830.

DANSE

Le Ballet royal de Winnipeg présente ***Dracula***, jusqu'au 21 octobre à 19 h 30 h et le 22 octobre à 14 h, à la salle du Centenaire. Sur une musique de Gustav Mahler interprétée par l'Orchestre symphonique de Winnipeg. Billets : 780-3333.

EXPOSITIONS

Au Centre culturel franco-manitobain, voyez l'exposition ***de Marcel Debreuil : Étoiles, pierres et esprits*** jusqu'au 12 novembre.

À la ***Galerie du Collège universitaire de Saint-Boniface*** voyez les œuvres de l'artiste franco-manitobaine ***Brigitte Dion*** jusqu'au 31 octobre. Info : Denis Prieur au 233-0210 poste 347.

La galerie de l'Alliance française propose ***Ô femme*** jusqu'au 28 octobre. Des peintures, sculptures et gravures de Marco Montess. Info : 477-1515.

Nouvelle exposition au Musée des beaux-arts: ***Young at Art : Face to Face, Camera Obscured ; The Blood Records : written and annotated*** et ***New Acquisitions of Inuit Art***. Également en montre ***The View from Here : Selections from the Canadian Historical Collection*** jusqu'au 31 décembre, ***The Jester's Realm : The Work of Jordan Van Sewell*** jusqu'au 21 janvier et ***William Eakin*** jusqu'au 7 janvier.

ENFANTS

Manitoba Theatre for Young People présente ***Comet in Moominland***, jusqu' au 22 octobre. Pour les enfants de cinq à huit ans. Coût : 10 $ par personne. Info : 947-0394.

Sélection recueillie par Sandra POIRIER



UNION LIBRE DES AMÉRIQUES AVEC LUCK MERVIL
NOUVELLE ÉMISSION EN PRIMEUR



Copyright Laurence Labat

Samedi 28 octobre à 18h30 et le soir à 1h

TV5 est fière de vous offrir en primeur sa nouvelle émission : UNION LIBRE DES AMÉRIQUES. Basée sur le même concept que son homologue européenne (UNION LIBRE animée par Christine Bravo), cette émission entreprend de nous faire découvrir les manies, les habitudes et les gentils travers des peuples d'Amérique, de l'Alaska à la Terre de Feu. Francine Ruel anime l'émission, entourée de 6 chroniqueurs et chroniqueuses d'Amérique latine et Caraïbes (Brésil, Vénézuela, Mexique, Haïti) et du Nord (États-Unis, Canada). Pour la première de la saison, Luck Mervil donnera la réplique à notre joyeuse bande de chroniqueurs sur les différentes rubriques présentées : l'image du mois, la revue de presse, la revue télévisuelle, les objets insusités, le quiz, le survol des Amériques, ainsi que des présentations sur ce que chacun a... que les autres n'ont pas !

L'intégrale de notre programmation se trouve sur Internet.

www.tv5.org

DSFM

Une sixième Liste

La Ligue d'improvisation du secondaire tellement époustouflante s'enivre pour une sixième saison.

Sandra POIRIER



photo: Sandra Poirier

Le lancement de la sixième saison de la Ligue d'improvisation du secondaire tellement époustouflante a eu lieu le 14 octobre à Lorette.

Le lancement de la sixième saison de la Ligue d'improvisation du secondaire tellement époustouflante (LISTE) s'est déroulé le 14 octobre à l'école Lagimodière à Lorette. Une soixantaine de jeunes provenant de six écoles de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) ainsi qu'une délégation de six membres de l'Association jeunesse fransaskoise (AJF) de la Saskatchewan ont participé au troisième camp de formation prévu pour l'occasion.

« Nous aimerions bien démarrer une ligue d'improvisation en Saskatchewan indique le directeur de l'AJF, Dave Turcotte. On a voulu assister à ce camp parce que l'improvisation est une culture à développer en Saskatchewan. Nous sommes venus pour nous donner une idée du système implanté chez les Franco-Manitobains et pour développer des ressources humaines dans le domaine de l'impro.

« En plus d'accroître la qualité de jeu des joueurs, le camp de formation de la LISTE présente des objectifs pédagogiques subtils, poursuit-il. Des valeurs sont véhiculées tout au long des matchs. Par son système de pointage, la LISTE n'encourage pas la compétition, mais plutôt le jeu juste, la coopération et le spectacle. C'est aussi un bon outil de francisation. »

La responsable de la LISTE, Diane Bruyère, abonde dans le même sens tout en ajoutant que le camp permet aussi d'assurer une relève. « Chaque année, nous accueillons des jeunes qui ont participé à la LISTE précédemment et qui maintenant désirent se spécialiser soit comme arbitre ou entraîneur, mentionne-t-elle. De plus, à travers les camps, j'ai pu constater que le calibre de jeu s'améliorait énormément. »

Pour terminer le camp de formation sur une bonne note, des prix ont été remis aux jeunes qui se sont démarqués et qui se sont améliorés pendant les deux journées. Le prix de la recrue a été remis à Stéphanie Messner chez les filles et à Georges Grenier chez les gars. Le prix de l'amélioration a été accordé à Francine Fontaine et à Laurent Piché. Diane Eros a reçu le prix de la joueuse la plus généreuse tandis que ce même prix a été accordé chez les gars à Joel Guénette et Stephan Klein.

Le premier tournoi d'improvisation de la LISTE aura lieu le 3 novembre prochain au collège Louis-Riel, le 8 novembre à l'école Saint-Joachim et le 15 novembre à l'école Pointe-des-Chênes. Le deuxième tournoi débutera le 24 novembre au Collège Saint-Jean-Baptiste et se poursuivra le 1er décembre à l'école communautaire Réal-Bérard et le 8 décembre au collège Gabrielle-Roy.

« Le tournoi divisionnaire devrait avoir lieu le 13 janvier, mais on n'a pas encore déterminé l'endroit où il se déroulera, précise Diane Bruyère. Les demi-finales auront pour leur part lieu pendant le Festival du Voyageur le 11 février de 10 h à 16 h au Parc du Voyageur. Quant à la finale de la LISTE, elle aura lieu le 16 février en soirée. »

S'adressant aux jeunes de secondaire un à quatre, la LISTE a pour but de permettre aux élèves de vivre un contexte de communication réel par le biais de l'improvisation. De plus, la LISTE promeut le besoin, le désir et le plaisir de communiquer en français.

Raymond Paquin

Surmonter les handicaps

Devenu handicapé à la suite d'un accident de ski en 1987, Raymond Paquin estime être heureux depuis qu'il a cessé d'essayer de changer ses incapacités et qu'il a opté de changer sa façon de penser.

Sandra POIRIER

Plus d'une cinquantaine de personnes se sont réunies le 12 octobre au Collège universitaire de Saint-Boniface pour assister au lancement de l'ouvrage *Surmonter les handicaps : un cheminement personnel vers l'autonomie* du Franco-Manitobain Raymond Paquin.

Premier ouvrage bilingue en français et en anglais (tête-bêche) publié par les Presses universitaires de Saint-Boniface (PUSB), *Surmonter les handicaps : un cheminement personnel vers l'autonomie* est en fait le mémoire présenté par Raymond Paquin pour l'obtention de sa maîtrise en Éducation au Collège universitaire de Saint-Boniface, maîtrise qu'il a reçue en juin 1999.

« Qui que l'on soit, on peut facilement se retrouver à travers le livre de Raymond Paquin, indique son superviseur de thèse, Hermann Duchesne. Par des textes éclairés, agréables et accessibles, il a fait preuve de persévérance et de rétrospection.



photo: Sandra Poirier

Lors du lancement de son ouvrage bilingue, le 12 octobre, Raymond Paquin était heureux d'y apposer son autographe. Toutes les recettes enregistrées par la vente du livre seront versées à Raymond Paquin.

« Raymond a effectué un travail de moine, poursuit-il. Il a réalisé ce projet à l'aide d'un ordinateur et d'un programme parlant. » Ayant subi un accident de ski en 1987, Raymond Paquin s'est vu depuis cloué à un fauteuil roulant. Ne pouvant se servir de ses mains pour dactylographier, Raymond Paquin se sert d'une tige qu'il tient avec sa bouche. Pour écrire les mots qu'il désire, il utilise le code morse en mordant la tige. L'ordinateur relie la phrase une fois qu'elle est terminée.

Écrit à l'intention des personnes handicapées qui désirent conserver leur autonomie et vivre dans la communauté, l'auteur espère aussi avec cette publication sensibiliser la société face aux stéréotypes évoqués envers les handicapés.

« Je suis très fière de lui, affirme son épouse Laura. J'espère que ce recueil aidera à changer la perception qu'ont les gens envers les handicapés et la manière dont ils sont souvent traités. Les gens me considèrent très souvent comme étant son infirmière et lorsque je leur dis que je suis son épouse, ils ont de la difficulté à me croire. »

À travers son récit d'une quarantaine de pages, Raymond Paquin fait donc une réflexion sur sa vie personnelle. Le premier chapitre donne un aperçu de ce que signifie devenir une personne handicapée. Raymond Paquin parle aussi des barrières qu'il faut surmonter pour acquérir un plus haut degré d'autonomie. Le deuxième chapitre décrit les étapes à franchir pour qu'une personne handicapée puisse réintégrer sa communauté avec l'aide d'autrui. Dans le troisième chapitre, Raymond Paquin illustre la manière dont une personne handicapée prend sa vie en main dans la communauté.

Raymond Paquin termine son livre en affirmant : « Pour regagner le contrôle de ma destinée, je me suis rendu compte que ce n'étaient pas mes incapacités qu'il fallait changer, mais mon attitude et ma façon de penser qu'il fallait transformer. »

En effet, depuis son accident, Raymond Paquin a, entre autres, réalisé des sauts en parachute, a fait du ski nautique et nage presque chaque jour.

CETTE FIN DE SEMAINE!

Les Nouveautés de L'ONF

Pour *la première fois*, l'Office national du film présente ses Nouveautés (nouveaux films documentaires en français) à Winnipeg.

Venez en grand nombre voir ces films fascinants et participer aux discussions qui suivront les projections!

Le vendredi 20 octobre, 13h

GRATUIT

L'idée noire, avec le court-métrage **Joséphine** en première partie

Tourné de manière un peu 'poétique,' ce film porte sur un sujet délicat et lourd de conséquences : le suicide chez les jeunes. Suivant la projection du film, le **Docteur José François** du Centre de santé de Saint-Boniface lancera une discussion franche et nécessaire.

Le vendredi 20 octobre, 19h30

Entrée : 2 $



Clonage, avec le court-métrage **1974** en première partie

Et si ta fille était conçue en clonant ta mère? Aurait-on une grand-mère et sa petite-fille ou bien des jumelles de deux générations? La manipulation génétique et ses conséquences sociales : notre société s'apprête à en être bouleversée. Des commentaires du **Professeur Ibrahima Diallo**, doyen de la faculté de science du CUSB et une discussion animée par **Lucie-Madeleine Delisle** de Radio-Canada suivront le film.

Le samedi 21 octobre, 19h

Entrée : 2 $



L'effet boeuf

La réalisatrice **Carmen Garcia** vient de Montréal nous présenter son film sur la concentration de l'industrie agro-alimentaire entre les mains de trois grandes entreprises. Un film percutant, surtout pour la communauté agricole du Manitoba. **Roger Clavet** de Radio-Canada agira à titre d'animateur de la discussion.

Le samedi 21 octobre, 21h30

Entrée : 2 $



Les miroirs aveugles

Un film révélateur et amusant où des hommes et une femme ayant utilisé le service de rencontres par téléphone partagent leurs histoires, expériences et points de vue.

Le dimanche 22 octobre, 14h

Entrée : 2 $

Co-présenté par des communautés religieuses et des organismes franco-manitobains de femmes.



Femmes et religieuses - épouses de Dieu

La réalisatrice **Lucie Lachapelle** de Montréal sera des nôtres pour présenter ce portrait touchant mais franc de femmes religieuses : institutrices, gestionnaires et infirmières, témoins et participantes aux grands changements, tant au sein de l'Église qu'en société. **Monique LaCoste** de Radio-Canada animera la discussion. Invitée spéciale : **Soeur Norma McDonald, Soeur de Sainte-Croix**.

Le dimanche 22 octobre, 19h30

GRATUIT

Co-présenté par le Musée des beaux-arts de Winnipeg.



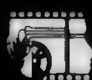
Les chasseurs d'ombre et **Photographies - Onze artistes du Canada**

Suivre sa passion et créer… des souvenirs, de l'art. Ces deux films suivent les traces de gens passionnés, certains qui chassent les éclipses solaires et d'autres qui créent de l'art par la photo. Co-présenté par le Musée des beaux-arts de Winnipeg.

Toutes les projections ont lieu dans la Salle Martial-Caron du Collège universitaire de Saint-Boniface.

Renseignements :
Gilles Marchildon au **947-0552** à Winnipeg ou sur Internet
www.onf.ca/nouveautes_winnipeg

Les Nouveautés de l'ONF sont présentés par Cinémental en partenariat avec la Société Radio-Canada.





Radio-Canada Manitoba

Sur les rayons

par Isabelle Roy

Nouveautés sur le site Web de notre Bibliothèque

La Bibliothèque publique de Winnipeg est heureuse d'offrir depuis plusieurs mois un accès gratuit à Internet. Ainsi, il n'est pas nécessaire de posséder son propre ordinateur pour naviguer sur l'inforoute, faire des recherches en ligne ou envoyer et recevoir des messages électroniques. Onze postes (à St-Boniface) permettent à l'usager, par périodes de 30 minutes, de profiter de l'inforoute sans restrictions importantes. Il doit cependant s'inscrire auprès du personnel au bureau de référence. L'accès est disponible suivant les heures d'ouverture de la bibliothèque.

La Bibliothèque publique de Winnipeg souhaite que les internautes francophones aient, eux aussi, la possibilité de bénéficier d'informations en ligne dans leur langue maternelle. Né de ce désir, un projet mis en branle à la mi-juin vise à offrir sur son site Web un contenu en langue française varié et correspondant aux intérêts de ses usagers.

Les informations générales concernant le fonctionnement de la bibliothèque pourront prochainement être consultées en ligne. On y propose entre autres des renseignements sur la procédure d'obtention d'une carte de membre, les emprunts, les frais et droits d'usager ainsi que les démarches de renouvellement d'ouvrages.

De plus, en fonction des demandes de renseignement fréquemment reçues au bureau de référence de la bibliothèque, des sites Web traitant de différents sujets ont été identifiés, analysés, annotés et, finalement, regroupés en vingt thèmes au sein d'une section nommée ***Ressources Internet francophones***.

Les thèmes abordés sont vastes, allant des sciences au tourisme en passant par la généalogie, la santé, les arts et plusieurs autres domaines encore. Voici un léger aperçu des pages auxquelles on pourra accéder. Dans la catégorie Winnipeg et Manitoba, les internautes trouveront des liens vers les sites du Festival du Voyageur, de Tourisme Manitoba, de la Société franco-manitobaine et de plusieurs autres organisations locales et régionales. La catégorie Santé, quant à elle, propose des sites complets et fiables tels que Santé Canada, la Société canadienne du cancer, Premiers soins et Phobies-Zéro. De nombreux outils de recherche d'emploi sont également disponibles au sein de la catégorie Emploi : Développement des ressources humaines Canada, Stategis, Monster.ca, etc.

La section Jeunesse, pour sa part, regroupe plus d'une trentaine de sites qui aideront les enfants à apprendre tout en s'amusant. Les plus jeunes seront heureux de visiter les sites de Caillou, de Carmen Campagne et de Disney France alors que les adolescents trouveront des adresses qui répondent à leurs goûts et intérêts comme les sites des périodiques ***Ados*** et ***Filles d'aujourd'hui***. De plus, une sélection de sites spécialement destinés aux parents apportera soutien et conseils à ceux-ci. Les étudiants et les enseignants seront particulièrement intéressés par la section Sciences qui compte des pages Web traitant de chimie, de biologie, d'astronomie, d'ingénierie, des sciences de la Terre et des mathématiques.

Afin d'assurer aux utilisateurs une navigation agréable et efficace, la catégorie Informatique/Internet a été créée. Elle regroupe des sites sur l'initiation à l'informatique et Internet, sur la traduction en ligne, et sur la recherche de numéros de téléphones, d'adresses électroniques, de codes postaux, etc. D'autres sites offrent un service de courriel gratuit. Évidemment, des liens vers plusieurs des meilleurs moteurs de recherche francophones sont aussi proposés dans une section que l'internaute parcourra avec intérêt, qu'il soit un néophyte ou un habitué du Net.

Les sites mentionnés précédemment ne représentent qu'un échantillon des nombreuses ressources qui seront disponibles sur le site de la Bibliothèque. On souhaite ainsi répondre à un besoin évident de la clientèle francophone. Ce nouveau recensement de sites constitue un excellent point de départ pour des recherches de toutes sortes. Étudiants, enseignants, professionnels, chercheurs et grand public y trouveront tous leur compte.

De plus, la brochure Ressources traitant de ressources Internet disponibles à la Bibliothèque de Saint-Boniface, qui décrit plus de 25 ouvrages bibliographiques, a également été créée en vue de d'apporter aux internautes un soutien supplémentaire à leurs recherches. On pourra se la procurer prochainement à la succursale de Saint-Boniface.

Il est à noter que service en ligne sera accessible très bientôt sur le site Web de la Bibliothèque publique de Winnipeg à l'adresse suivante : **wpl.city.winnipeg.mb.ca**. Il suffira de cliquer sur l'icône Services et ressources en français et s'offriront alors au visiteur près de 400 bonnes adresses ainsi qu'une foule de renseignements !

La Bibliothèque souhaite, grâce à ces récentes innovations, rendre l'information toujours plus accessible à la communauté franco-manitobaine.

La chronique *Sur les rayons* est rendue possible grâce à la collaboration de la Bibliothèque publique de Winnipeg.

DÉJÀ VU dans La LIBERTÉ

Des bourses d'études au CUSB



Dans *La Liberté* du 29 novembre 1979, on pouvait lire: « Jeudi dernier avait lieu au Collège universitaire de Saint-Boniface une courte cérémonie de remise de bourses d'études à quatre étudiants de l'établissement. La photo nous fait voir une remise de bourses, don de la Caisse populaire de Saint-Boniface, en présence du recteur Roland Cloutier, de l'étudiant-boursier Gilles Petit, de M. Gérald Dorge, président de la Caisse populaire de Saint-Boniface, de Michelle Gosselin, boursière, et du gérant de la Caisse populaire, M. Guy Carrière. ».

Recette — Pâtes au bœuf haché et au fromage

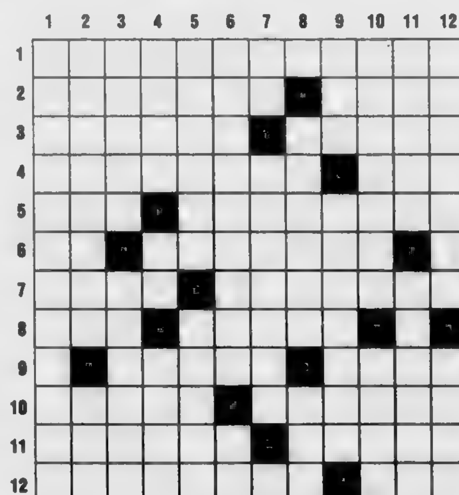
1 livre (500 g) de bœuf haché
1 boîte (10 oz/284 mL) de soupe aux tomates condensée ou soupe aux tomates 25 % moins de sodium condensée
1 boîte d'eau
2 tasses (500 mL) de pâtes rotini non cuites
1 tomate moyenne, hachée
1/2 poivron vert moyen, haché
1/8 cuil. à thé (0,5 mL) de poivre noir moulu
1 tasse (250 mL) de cheddar ou fromage marbré râpé

- Cuire le bœuf jusqu'à ce qu'il soit doré à feu mi-vif dans une grande poêle en remuant pour séparer la viande. Égoutter le gras. Réduire le feu légèrement.
- Ajouter la soupe et l'eau. Porter à ébullition en remuant souvent.
- Ajouter les pâtes non cuites, la tomate, le poivron et le poivre (assurez-vous que les pâtes sont recouvertes de liquide). Couvrir et cuire à feu mi-vif jusqu'à ce que les pâtes soient tendres (environ 15 minutes) en remuant souvent. Parsemer de fromage.

Donne 4 portions.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 116



HORIZONTALEMENT

1. Parole d'un vantard.
2. Apparaître à la surface. – Entrave aux paturons d'un cheval.
3. Étourdis, naïfs. – Exposa pour la vente.
4. Soutiennent une table, un plancher. – Argile jaune.
5. Le prêtre le disait. – Ruse.
6. Perçu par les yeux. – Prénom féminin.
7. Amante. – Port de Grèce.
8. Personnel. – Mise en double une ou plusieurs fois.
9. Vieilles. – Nez.
10. Exerces une action en justice. – Indéfini.
11. Creusas d'une rainure. – Ensemencer.
12. Aura recours aux services de quelqu'un pour la première fois. – Sent mauvais, comme résine.

VERTICALEMENT

1. Perosnne qui participe à un festival.
2. Saveur amère. – Partie d'un canal.
3. Dieu grec de la Mer. – Renard.
4. Cuit dans un corps gras. – Personnel. – Mit à court d'argent.
5. La brebis l'a à l'œil. – Évaluai avec soin.
6. Qui est bordé d'un filet, en parlant d'une croix. – Personnel.
7. Conjonction. – Tira profit de.
8. Personne condamnée à l'exil. – Consomma.
9. Pianiste français (1890-1956). – Qui coule.
10. Impossibilité de marcher (pl.). – Équipa des troupes.
11. Il est voisin du haricot. – Venues de.
12. Étendues. – Irlande.

RÉPONSES DU N° 115

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	E	S	S	E	M	B	L	A	N	C	E
2	E	N	T	A	M	A	I		N	A	I	T
3	T	R	E	M	A	T	E	R		I	D	A
4	R	A	M	E	N	E	R	E	N	T		L
5	A	Y		D	A	R	E	D	A	R	E	
6	C	E	R	I	T	E		R	I	A	N	T
7	T	R	I		I	N	D	E	S		N	A
8	E		E	C	O	T	E	S		M	E	R
9	R	E	N	O	N		A	S	S	U	M	A
10	E	R	S	E		P	L	A	I	S	I	R
11	N	I		U	N	I	E	S		S	E	E
12	T	E	R	R	E	U	R		M	E	S	S



Le Club de Bicolo

Les nombres

Bonjour toi!

Cette semaine, je t'ai préparé des jeux sur le thème des nombres. J'espère que tu auras beaucoup de plaisir avec ces jeux qui pourront occuper ton temps libre de façon très agréable. Je te souhaite bons jeux!

Blagues à part

Le petit Johnny entre dans une épicerie pour acheter des pommes de terre : « Pourrais-je avoir deux kil... de pom...

...es sont trop lourdes a porter. »

Nombres à la suite

Trouve la règle qu'on a utilisée pour former cette suite de nombres et ajoute les deux (2) nombres manquants.

Règle:

19 26 22 29 25 32 ___ ___

Bingo

Pour faire un « bingo », la somme des nombres d'une ligne (verticale, horizontale ou diagonale) doit être égale à **111**. Trouve à quel endroit il y a un « bingo » sur cette carte.

BINGO

10	17	22	32	44
1	11	28	35	48
2	19	❖	34	47
4	15	20	31	41
8	13	26	40	46

Qui suis-je?

Je suis plus petit que 10.

Je suis placé à la fin de certains nombres pairs.

Je ressemble beaucoup à une lettre de l'alphabet.

Regarde bien sur cette page car j'y apparais 5 fois.

Petit problème

Bicolo a fait quatre jeux lundi. Mardi, il en a fait le double. Mercredi, il en a fait deux de plus que lundi. Combien de jeux Bicolo a-t-il fait en tout durant ces trois jours?

Nombres croisés

Lis bien les définitions et complète la grille avec les bons nombres.

	G	H	I	J	K	L
A						
B						
C						
D						
E						
F						

Horizontalement

A. Nombre de bosses d'un chameau. – Nombre qui contient 27 centaines et 45 unités.

B. Nombre de secondes dans une minute. – Nombre de roues d'un tricycle.

C. Nombre de tentacules d'une pieuvre. – Nombre qui vient juste avant 2000.

D. Nombre de consonnes dans l'alphabet français. – La moitié de 100.

E. Nombre de sous dans un dollar. – Nombre de côtés d'un hexagone.

F. Résultat de : 158 - 116. – Résultat de : 186 + 23 - 115.

Verticalement

G. Nombre qui contient 26 dizaines et 8 unités. – Nombre de jours dans 2 semaines.

H. Nombre de pattes d'un serpent. – Double de 101.

I. Nombre de chanteurs dans un duo. – Nombre d'années dans un siècle.

J. Nombre de jours dans une semaine. – Nombre plus petit que 10 qui veut aussi dire nouveau.

K. Nombre de saisons dans l'année. – 95 centaines + 6 dizaines + 9 unités.

L. Somme de 2750 + 2640. – Nombre de côtés d'un losange.

CLUB DE BICOLO • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

JEUNESSE ET TOXICOMANIE

Un film qui dérange

Les parents de jeunes de la rue sont souvent impuissants face à un fléau comme la toxicomanie qui frappe ces adolescents. Andrée Cazabon a voulu leur donner une occasion de s'exprimer.

Érick THÉBERGE

Andrée Cazabon est plus qu'une cinéaste. Cette jeune fille de 26 ans a passé deux ans de sa vie parmi les jeunes de la rue et dans l'enfer de la toxicomanie. Plus d'une dizaine d'années plus tard, elle décrit le gouffre de la rue dans son dernier film *Enfer et contre tous*, produit avec l'aide de l'Office national du film.

Andrée Cazabon était de passage au Collège universitaire de Saint-Boniface, le 4 octobre, pour la projection d'*Enfer et contre tous* et pour répondre aux questions du public sur le milieu de la rue.

Le film présente Laurent et Cathy, deux jeunes qui n'ont pas vingt ans. Pourtant, ils vivent dans la rue depuis respectivement neuf et sept ans. À travers du film, Andrée Cazabon et ses parents ont eu l'impression de revivre cette période noire de leur vie. « Le tournage a été très émotionnel autant pour l'équipe que pour moi, raconte-t-elle. J'ai craint de retomber dans l'enfer que j'ai vécu pendant mon adolescence. Je me suis revu à travers Laurent et Cathy.



photo: Érick Théberge

Andrée Cazabon veut donner la parole aux parents des jeunes de la rue pour qu'ils expriment leur rage et leur impuissance face à ce fléau.

Selon Andrée Cazabon, la façon dont les médias en général montre le problème de la toxicomanie chez les jeunes de la rue ne reflète pas l'ampleur du phénomène. « J'ai voulu surmonter les mensonges sur les jeunes de rue que l'on voit à la télé, affirme-t-elle. On dirait que la toxicomanie chez les jeunes de la rue est devenu un sujet tabou. Vous savez, les jeunes toxicomanes sont beaucoup moins libéraux par rapport aux drogues que l'on ne le pense. Ils savent comment ça détruit une vie.

« J'ai aussi voulu donner la parole aux parents parce qu'ils n'ont aucune ressource pour les aider, ajoute-elle. Les stéréotypes font que la le fléau des jeunes de la rue tombe sur les épaules des parents, selon moi, c'est faux. Les jeunes vivent leur situation en fonction de la drogue, les parents, eux, vivent le cauchemar à froid, c'est très pénible. Ils ont tellement peu de ressources, que le fait de participer au tournage du film en était une en soi. »

Le film présente les témoignages de Cathy et de Laurent sur la vie quotidienne des jeunes toxicomanes. « C'est pas parce que t'es gelé douze heures par jour que l'autre douze heures t'es pas une personne humaine, lance Laurent dans le film. Je suis en train de me faire enfermer dans le centre-ville. »

Des déclarations choquantes comme celle-là, Andrée Cazabon signale qu'elle a dû en couper pour aller à l'essentiel. « On a été obligé de choisir parmi les témoignages, dit-elle, sinon le film aurait été deux fois plus troublant ! »

Selon Andrée Cazabon, les parents ont six mois pour réagir lorsqu'ils s'aperçoivent que leur enfant est tombé dans la toxicomanie, après quoi, il est trop tard. « Les parents doivent faire une évaluation de la consommation de drogues et d'alcools pour savoir où en est l'adolescent, conseille-t-elle. Plusieurs centres sociaux peuvent aider les parents à le faire. Il faut lire amplement sur le sujet. Il ne faut surtout pas confondre le problème avec une simple crise d'adolescence puisque la situation peut dégénérer sur quelque chose de beaucoup plus grave. Le phénomène prend souvent les parents par surprise. La mère de Laurent est la première à l'admettre. »

« Mon enfant a commencé à consommer à dix ans, raconte la mère de Laurent dans le film. Dix ans, c'est très jeune. Tu ne peux pas imaginer que ton enfant prend l'argent qu'il gagne comme camelot pour La Presse pour aller consommer. »



photo: Daniel Bahuaud

Des aînés à la page !

C'est avec intérêt et enthousiasme que des aînés francophones de toute part au Manitoba ont participé à la série d'ateliers d'informatique offert le 13 octobre par la Fédération des aînés franco-manitobains et le Collège universitaire de Saint-Boniface. Le format journée porte ouverte, qui donnait aux participants l'occasion de se renseigner sur Internet, le traitement de texte ou l'achat d'un ordinateur, a fait l'affaire de plus d'un aîné. « J'ai reçu un ordinateur en cadeau de fête et je veux apprendre à m'en servir correctement, souligne la résidante de Saint-Boniface, Augustine Abraham. Surtout que je reçois déjà du courriel de mes enfants! » Sur la photo, Augustine Abraham compose avec l'informatique... dans tous les sens du mot !

Winnipeg, champion canadien

Deux Franco-Manitobains réalisent leur rêve d'enfant en devenant, avec leur équipe, champion canadien de soccer senior amateur.

Érick THÉBERGE

L'équipe de soccer senior le Lucania de Winnipeg a remporté, lors de la fin de semaine de l'Action de grâces, la plus haute distinction canadienne de soccer amateur, la coupe Défi 2000. L'équipe de Winnipeg, qui représentait la province, a défait la puissante formation de la Colombie-Britannique, le Rino's West, par un pointage de 2 à 0.

Le Manitoba n'a remporté cette coupe que quatre fois en 75 ans. La dernière victoire du Manitoba remonte à 1987, alors que le Lucania avait également gagné le trophée.

Deux Franco-Manitobains, Serge et Joël Bohémier, évoluent au sein de l'équipe. Pour eux, cette victoire équivaut à gagner la coupe du monde, à l'échelle canadienne. « On n'en revient pas encore, lancent-ils en choeur. On rêve de cette victoire depuis qu'on a commencé à jouer le soccer à l'âge de cinq ans. Il n'y a aucun niveau de soccer amateur plus haut que cette coupe.

« J'ai vu les vétérans pleurer après le match, poursuit Serge Bohémier. Ça fait longtemps que ces gars travaillent fort pour gagner ce titre. »

Les deux joueurs (qui n'ont aucun lien de parenté) s'accordent à dire que le Lucania a eu l'aide de la providence pour vaincre la Colombie-Britannique. « Au début du match, on a été chanceux, décrit Joël Bohémier. On a marqué le premier but en début de match. Par la suite, nos adversaires ont dominé la partie. Notre jeu défensif nous a permis de tenir le coup et notre capitaine a marqué un but sensationnel en frappant le ballon à la volée pour l'envoyer dans le coin supérieur du but. »


photo: Érick Théberge

Serge Bohémier et Joël Bohémier (absent sur la photo) ont remporté le championnat canadien de soccer senior au sein du Lucania de Winnipeg.

Serge Bohémier souligne que le tournoi a été très mouvementé. « Ce tournoi-là a été le plus long de ma vie. L'année prochaine, on devra défendre notre titre de champion face aux autres provinces, il faudra travailler vraiment fort », lance-t-il en terminant.


Gracieuseté de l'école Lacerte

On court à la DSFM

Les garçons de la 5e année de l'école Lacerte expriment leur joie d'être parmi les quelque 500 élèves de la 5e année au secondaire 1 qui ont participé, le 11 octobre, à la course de fond divisionnaire au Parc La Barrière, près de Saint-Norbert. En tout, 13 écoles de la Division scolaire franco-manitobaine ont participé à ce rendez-vous. Félicitations aux équipes gagnantes de la 7e et de la 8e année des écoles Pointe-des-Chênes, Lacerte, et Lavallée.

Télé-horaire de la semaine du 23 au 29 octobre 2000



Radio-Canada Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 6 h 30 à 16 h 25

- 6h30 Petit ours
- 7h00 La Princesse Astronaute (L) Tohu-Bohu (Ma et Me) Amandine Malabul (J) Art Attack (V)
- 7h30 Matin express
- 9h00 Les 3 Mousquetaires
- 10h00 C'est simple comme bonjour!
- 11h30 Les Détecteurs de mensonges
- 12h00 Le Midi
- 12h30 Liza
- 13h30 Lois et Clark : les nouvelles Aventures de Superman
- 14h30 Entrée des artistes (L) Culture-Choc (Ma) Médias (Me) Second regard (J) Les idées lumières (V)
- 15h00 Iris le gentil professeur
- 15h13 Petite étoile
- 15h30 La boîte à lunch
- 15h45 Rouli-roulotte
- 16h00 Animaniacs
- 16h25 0340

Lundi

- 16h30 Super Mécanix
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 L'Album : Le folklore
- 19h00 Virginie
- 19h30 La Petite vie
- 20h00 4 et demi...
- 21h00 Tag
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h48 Jamais sans mon livre
- 0h48 La Politique fédérale
- 0h54 Fin des émissions

Mardi

- 16h30 Au m@x
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 L'Accent francophone
- 19h00 Virginie
- 19h30 La Facture
- 20h00 Bouscotte
- 21h00 Enjeux
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h48 Découverte
- 0h50 Fin des émissions

Mercredi

- 16h30 Les Débrouillards
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 19h00 Virginie
- ➤ 19h30 Vues d'ici: **Les Boys**. *Can. 1997. Comédie. Tous les lundis soirs, à l'aréna, onze hommes aussi différents que possible, se retrouvent pour enfiler avec amour leur chandail des Boys, leur équipe de «ligue de garage». Après une performance souvent douteuse, ils vont noyer la déception à la brasserie de leur entraîneur, Chez Stan. Mais un jour, les enjeux montent sérieusement lorsque ce dernier, ayant contracté une importante dette de jeu, risque de tout perdre s'ils ne gagnent pas un ultime match.*
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h48 Vues d'ici: **Octobre**. *Can. 1994. Drame social.*
- 2h00 Fin des émissions

Jeudi

- 16h30 Les Twist
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Clan destin
- 19h00 Virginie
- 19h30 Un gars, une fille
- 20h00 Sous le signe du Lion
- 21h00 L'Écuyer
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h48 Cinéma: **En toute innocence**. *G.-B. 1994. Drame de mœurs. Dans les années 1940, un garçon grandit au sein d'une famille pauvre dans une communauté rurale et puritaine du sud des États-Unis.*
- 1h50 Fin des émissions

Vendredi

- 16h30 Sciences point com
- 17h00 Histoires oubliées
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Des Mots et des maux
- 19h00 Chant'Ouest
- 19h30 Catherine
- 20h00 La Fureur
- 21h00 Zone libre
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h48 Cinéma: **Peu importe l'amour**. *É.-U. 1993. Biographie. Évocation de la vie privée et de la carrière de la chanteuse américaine Tina Turner.*
- 2h10 Fin des émissions

Samedi

- 7h00 Rolie, Polie, Olie
- 7h15 Teddy & Annie
- 7h30 Bouledogue Bazar
- 7h31 Fennec
- 8h00 Mona le vampire
- 8h30 La Cour de récré
- 9h00 Hercule
- 9h30 Papyrus
- 10h00 Croyez-le ou non!
- 10h30 Histéria!
- 11h00 Animaniacs
- 11h30 Clan destin
- 12h00 Le Midi
- ➤ 12h30 Cinéma: **Les Extra-terrestres en balade**. *É.-U. 1989. Comédie de science-fiction. Croyant être interpellés par un message radio provenant de la Terre, des Martiens débarquent dans un village un soir d'Halloween.*
- 14h30 Des Mots et des maux
- 15h00 L'Accent francophone
- 15h30 Trajectoires
- 16h00 Expresso
- 16h30 Chiens au travail
- 17h00 Le Téléjournal
- 17h30 Claude Charron
- 18h00 La Soirée du hockey Molson Export
- 21h00 Le Téléjournal/Le Point
- 21h30 Les Nouvelles du sport
- 21h49 Projet Arrow
- ➤ 22h49 Comédie comédie: **Désorganisation de malfaiteurs**. *É.-U. 1989. Comédie policière. Quatre criminels qui ne se connaissent pas, et qui ont chacun développé une spécialité, sont convoqués par un homme qui a un coup fumant à leur proposer.*
- 1h00 Fin des émissions

Dimanche

- 7h00 Benjamin
- 7h10 Arthur
- 7h30 Jim Bouton
- 8h00 Souris des villes, souris des champs
- 8h30 Titi & Grosminet mènent l'enquête
- 9h00 Timon et Pumbaa
- 9h30 Doug
- 10h00 Le Jour du Seigneur
- 11h00 Médias
- 11h30 Un Canadien en Australie
- 12h00 Le Midi
- 12h30 La Semaine verte
- 13h30 Second regard
- 14h00 L'Album: L'humour
- 14h30 Culture choc
- 15h00 Terre comprise
- 16h00 Jamais sans mon livre
- 17h00 MC
- 18h00 Le Téléjournal
- 18h30 Découverte
- 19h30 Le Monde de Charlotte
- 20h00 Les Beaux Dimanches: **Le Canada : Une histoire populaire**
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 22h30 Les idées lumière
- 23h00 Les nouvelles du sport
- ➤ 23h18 Ciné-club: **Monsieur Hire**. *Fr. 1989. Drame policier. Un homme réservé et peu affable, sur qui pèsent des soupçons de meurtre, observe secrètement sa voisine d'en face dont il est amoureux.*
- 1h15 Fin des émissions



TVA

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h 00

- 4h30 Infopublicité
- 4h45 Évangélisation 2000
- 5h00 Salut, Bonjour!
- 8h00 Deux Filles le matin
- 9h00 Les Saisons de Clodine
- 10h00 Maman Dion
- 10h30 Coup de chapeau
- 10h45 Le TVA midi
- 11h30 Michel Jasmin
- 12h30 Boutique TVA
- 13h00 Aimer
- 13h30 Les Feux de l'amour
- 14h30 Sunset Beach
- 15h00 Claire Lamarche
- 16h00 Top Modèles

Lundi

- 16h30 Jet 7
- 17h00 Le TVA 18 heures
- 17h29 Le Journul de François Pérusse
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Les Mordus
- 19h00 Place Melrose
- 20h00 Dans la peau
- 21h00 Le TVA réseau
- 21h29 Le Journul de François Pérusse
- 21h30 Le grand blond avec un show sournois
- 22h30 Le TVA sports
- 22h59 Infopublicité
- 0h59 Fin des émissions

Mardi

- 16h30 Jet 7
- 17h00 Le TVA 18 heures
- 17h29 Le Journul de François Pérusse
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Lampe magique
- 18h30 La Série du peuple
- 19h00 Histoires de filles
- 19h30 KM / H
- 20h00 Rue L'Espérance
- 21h00 Le TVA réseau
- 21h29 Le Journul de François Pérusse
- 21h30 Le grand blond avec un show sournois
- 22h30 Le TVA sports
- 22h58 Infopublicité
- 0h58 Fin des émissions

Mercredi

- 16h30 Jet 7
- 17h00 Le TVA 18 heures
- 17h29 Le Journul de François Pérusse
- 17h30 Piment fort
- 18h00 La Poule aux œufs d'or
- 18h30 Arcand
- 19h00 Le Retour
- 20h00 Les Machos
- 21h00 Le TVA réseau
- 21h29 Le Journul de François Pérusse
- 21h30 Le grand blond avec un show sournois
- 22h30 Le TVA sports
- 22h59 Infopublicité
- 0h59 Fin des émissions

Jeudi

- 16h30 Jet 7
- 17h00 Le TVA 18 heures
- 17h29 Le Journul de François Pérusse
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Beverly Hills
- 19h00 2 frères
- 20h00 Willie
- 21h00 Le TVA réseau
- 21h29 Le Journul de François Pérusse
- 21h30 Le grand blond avec un show sournois
- 22h30 Le TVA sports
- 22h56 Infopublicité
- 0h56 Fin des émissions

Vendredi

- 16h30 Jet 7
- 17h00 Le TVA 18 heures
- 17h29 Le Journul de François Pérusse
- 17h30 Piment fort
- 18h00 J.E.
- 19h00 Claire Lamarche
- ➤ 20h00 Histoire vraie: **Un amour trop violent**. *Am. 1997. Drame. Une infirmière se retrouve paralysée à la suite d'une agression subie après avoir quitté son riche petit ami.*
- 22h00 Le TVA réseau
- 21h29 Le Journul de François Pérusse
- 22h30 Le TVA sports
- 23h00 Nikita
- ➤ 0h00 Ciné-Lune: **Dr. Giggles.** *Am. 1992. Drame d'horreur. Un déséquilibré commet plusieurs meurtres en se servant de différents instruments médicaux.*
- 2h00 Fin des émissions

Samedi

- 5h00 Infopublicités
- 6h00 Salut, Bonjour!
- 9h00 Prenez le volant
- 9h30 Dodo déco
- 10h00 Fleurs et jardins
- 10h30 Vins et fromages
- 11h00 I-D Maison
- 12h00 Via TVA
- 12h30 Quoi de neuf Bugs?
- ➤ 13h00 Ciné-pop: **Richard et le secret des livres magiques.** *Am. 1994. Conte. Durant un violent orage, un gamin trouve refuge dans une bibliothèque où il est projeté dans l'univers des livres d'aventures et d'horreur.*
- ➤ 14h30 Ciné-pop: **Maman, j'ai encore raté l'avion**. *Am. 1992. Comédie. Un gamin débrouillard qui se retrouve seul à New York s'efforce de contrer les activités malhonnêtes de deux bandits.*
- 17h00 Le TVA 18 heures
- 17h29 Le Journul de François Pérusse
- ➤ 17h30 Ciné-extra: **Maman, je m'occupe des méchants**. *Am. 1997. Comédie. Un gamin laisé seul à la maison se fait une joie de repousser des cambrioleurs en concoctant à leur intention une série de pièges astucieux.*
- ➤ 19h30 Cinémax: **Jerry Maguire**. *Am. 1996. Comédie dramatique. Congédié d'une agence d'athlètes professionnels, un agent ambitieux investit toutes ses énergies dans la carrière d'un joueur de football intraitable.*
- 22h30 Le TVA réseau
- 22h55 Le TVA sports
- 23h15 Le Journul de François Pérusse
- ➤ 23h25 Ciné-lune: **La Prophétie**. *Am. 1995. Drame fantastique. Décidé à anéantir l'espèce humaine, l'archange Gabriel voit ses plans contrecarrés par un détective et une jeune enseignante.*
- 1h25 Infopublicité
- 1h55 Fin des émissions

Dimanche

- 5h00 Infopublicités
- 6h00 Salut, Bonjour
- ➤ 9h00 Cinéma au lit: **Impératrice Sisi**. *All. 1956. Drame historique.*
- 11h00 Quoi de neuf Bugs?
- 12h00 Évangélisation 2000
- 12h30 Boutique TVA
- 13h30 Infopublicités
- ➤ 14h30 Cinéma en famille: **Le Premier envol**. *Am. 1996. Film d'aventures. À bord de deux avions ultralégers, un père et sa fille guident des outardes orphelines dans leur voyages migratoire vers le sud.*
- 17h00 Le TVA 18 heures
- 17h29 Le Journul de François Pérusse
- 17h30 Fort Boyard
- 18h30 Musicographie : Michèle Richard
- ➤ 19h30 Ciné-dimanche **Le Mariage de mon meilleur ami.** *Am. 1997. Comédie sentimentale. Une jeune femme tente de faire échouer le projet de mariage entre une riche héritière et un ami qu'elle aime secrètement.*
- 22h00 Le TVA réseau
- 22h25 Le TVA sports
- 22h45 Le Journul de François Pérusse
- 22h52 Infopublicité
- 0h52 Fin des émissions

Le Jour du Seigneur: le dimanche 29 octobre à 10 h à la SRC

Messe célébrée à l'église Saint-Alexandre, à Montréal.



TV5 La Télévision Internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 14 h 30

- 5h00 TV5 Infos
- 5h03 Histoires de musées (L) Bibliotheca (Ma) Les idées lumière (Me) Panorama (J) Les arts et les autres (V)
- 5h30 Télématin
- 7h30 Les Zap
- 8h00 Zig zag café
- 9h00 TV5 Le Journal
- 9h15 TV5 l'invité
- 9h30 100% question
- 9h50 TV5 infos
- 10h00 Mise au point (L) Lignes de vie (Ma) Si j'ose écrire (Me) Faxculture (J) Demain... l'espace (V)
- 11h00 TV5 Le Journal
- 11h15 Studio TV5 (L) Bouillon de culture (Ma) Des racines et des ailes (Me) Le cri coupé (J) Vivement Dimanche (V)
- 12h30 Faut pas rêver (Ma)
- 12h45 Gros plan sur... Jean-Luc Godard (L) Télécinéma (J)
- 13h00 Découverte (V)
- 13h15 Coup de chapeau (L, Me, J)
- 13h30 Journal de France 2
- 14h00 Journal suisse
- 14h30 Journal belge
- 15h00 La chance aux chansons
- 15h45 Coup de chapeau

Lundi

- 16h00 Fleurs et jardins
- 16h30 Des chiffres et des lettres
- 17h00 Pyramide
- 17h30 Journal suisse
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Des racines et des ailes
- 20h30 L'hebdo
- 21h30 Bibliotheca
- 22h00 Journal belge
- 22h30 Soir 3
- 23h00 TV5 Le Journal
- 23h15 Julie bientôt douze ans et demi
- 0h45 Bouillon de culture
- 2h00 TV5 infos
- 2h03 Mise au point
- 3h00 TV5 Le Journal
- 3h15 TV5 l'invité
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% question

Mardi

- 16h00 Magellan
- 16h30 Des chiffres et des lettres
- 17h00 Pyramide
- 17h30 Journal suisse
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Tout le monde en parle
- 20h30 Temps présent
- 21h30 Les idées lumière
- 22h00 Journal belge
- 22h30 Soir 3
- 23h00 TV5 Le Journal
- 23h15 Des racines et des ailes
- 1h00 L'hebdo
- 2h00 TV5 infos
- 2h03 Reflets sud
- 3h00 TV5 Le Journal
- 3h15 TV5 L'invité
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% question

Mercredi

- 16h00 Télétourisme
- 16h30 Des chiffres et des lettres
- 17h00 Pyramide
- 17h30 Journal suisse
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Envoyé spécial
- 19h30 Lignes de vie
- 20h30 Demain... l'espace
- 21h30 Panorama
- 22h00 Journal belge
- 22h30 Soir 3
- 23h00 TV5 Le Journal
- 23h15 Tout le monde en parle
- 1h15 Temps présent
- 2h05 Si j'ose écrire
- 3h00 TV5 Le Journal
- 3h15 TV5 l'invité
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% question

Jeudi

- 16h00 Les carnets du bourlinqueur
- 16h30 Des chiffres et des lettres
- 17h00 Pyramide
- 17h30 Journal suisse
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Union libre
- 19h30 Écrans du monde
- 20h00 Julie Lescaut 9/13
- 21h30 Les arts et les autres
- 22h00 Journal belge
- 22h30 Soir 3
- 23h00 TV5 Le Journal
- 23h15 Envoyé spécial
- 0h30 Méditerranéo
- 1h00 Demain... l'espace
- 2h00 TV5 infos
- 2h05 Faxculture
- 3h00 TV5 Le Journal
- 3h15 TV5 l'invité
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% question

Vendredi

- 16h00 Méditerranéo
- 16h30 Des chiffres et des lettres
- 17h00 Pyramide
- 17h30 Journal suisse
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Thalassa
- 19h30 Faut pas rêver
- 20h45 PJ
- 21h30 d.
- 22h00 Journal belge
- 22h30 Soir 3
- 23h00 TV5 Le Journal
- 23h15 Union libre
- 0h15 Julie Lescaut 9/13
- 1h45 TV5 l'invité
- 2h00 TV5 infos
- 2h05 Outremers
- 3h00 TV5 Le Journal
- 3h15 TV5 l'invité
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% question

Samedi

- 5h00 TV5 infos
- 5h03 d.
- 5h30 Thé ou café
- 6h15 Revue de presse canadienne
- 6h30 Bons baisers d'Amérique
- 7h30 Les Zap
- 8h00 Le petit journal
- 8h30 Funambule
- 9h00 TV5 Le Journal
- 9h15 TV5 l'invité
- 9h30 Va savoir
- 10h00 TV5 infos
- 10h03 Génies en herbe
- 10h30 Fleurs et jardins
- 11h00 TV5 Le Journal
- 11h15 Revue de presse canadienne
- 11h30 Les carnets du bourlingueur
- 12h00 Reflets sud
- 13h00 Sport Africa
- 13h30 Journal de France 2
- 14h00 Journal suisse
- 14h30 Journal belge
- 15h00 Outremers
- 16h00 Thalassa
- 17h00 Vins et fromages
- 17h30 Journal suisse
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Union libre des Amériques
- 19h30 Tapis Rouge
- 21h30 Gros plan sur... Isabelle Huppert
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 22h45 TV5 l'invité
- 23h00 TV5 Le Journal
- 23h15 Mademoiselle O.
- 0h45 Revue de presse canadienne
- 1h00 Union libre des Amériques

Changement d'heure

- 1h00 d.
- 1h30 Télécinéma
- 2h00 PJ
- 3h00 TV5 Le Journal
- 3h15 TV5 l'invité
- 3h30 Julie Lescaut 9/13

Dimanche

- 5h00 TV5 infos
- 5h03 Cap aventure
- 5h30 Thé ou café
- 6h30 Sindbad
- 7h00 A bon entendeur
- 7h30 Les Zap
- 8h00 Le petit journal
- 8h30 Découverte
- 9h00 TV5 Le Journal
- 9h15 TV5 l'invité
- 9h30 Histoires de musées
- 10h00 TV5 infos
- 10h03 Kiosque
- 11h00 TV5 Le Journal
- 11h15 Boulevard des hirondelles
- 12h45 Images de pub
- 13h00 Écrans du monde
- 13h30 Journal de France 2
- 14h00 Journal suisse
- 14h30 Journal belge
- 15h00 Elles ont suivi De Gaulle
- 16h00 Jour de Foot
- 17h00 Pyramide
- 17h30 Journal suisse
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Vivement dimanche
- 20h15 Bouilon de culture
- 21h30 Courants d'art
- 22h00 Journal belge
- 22h30 Soir 3
- 22h45 TV5 l'invité
- 23h00 TV5 Le Journal
- 23h15 Tapis rouge
- 1h15 Images de pub
- 1h30 Alice
- 2h00 TV5 infos
- 2h05 Kiosque
- 3h00 TV5 Le Journal
- 3h15 TV5 l'invité
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Jour de foot

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

- 4h30 Le monde ce matin
- 5h00 Matin express
- 8h00 Le monde ce matin
- 8h30 Médias (L) Le point (Ma-V)
- 9h00 L'Atlantique en direct
- 10h30 Le Québec en direct
- 11h00 Le midi
- 11h30 Le Québec en direct
- 13h00 L'Ontario en direct
- 14h00 L'Ouest en direct
- 15h00 Nouvelles, bourse, météo, bulletin de santé
- 15h35 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 17h00 Euronews
- 17h30 Capital actions
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Entrée des artistes (L) Culture-choc (Ma) Olympiquado (Me) Partis pour la gloire (J) Branché (V)
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI

Lundi

- 20h30 RDI à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal et le point
- 0h00 Le journal de RDI
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Le journal du Manitoba
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal de l'Ontario
- 2h30 Le journal de l'Atlantique
- 3h00 Le téléjournal et le point
- 4h00 Le monde ce matin

Mardi

- 20h30 RDI à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal et le point
- 0h00 Le journal de RDI
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Le journal du Manitoba
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal de l'Ontario
- 2h30 Le journal de l'Atlantique
- 3h00 Le téléjournal et le point
- 4h00 Le monde ce matin

Mercredi

- 20h30 RDI à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal et le point
- 0h00 Le journal de RDI
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Le journal du Manitoba
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal de l'Ontario
- 2h30 Le journal de l'Atlantique
- 3h00 Le téléjournal et le point
- 4h00 Le monde ce matin

Jeudi

- 20h30 RDI à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal et le point
- 0h00 Le journal de RDI
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Le journal du Manitoba
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal de l'Ontario
- 2h30 Le journal de l'Atlantique
- 3h00 Le téléjournal et le point
- 4h00 Le monde ce matin

Vendredi

- 20h30 RDI à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Partis pour la gloire
- 21h00 XXe siècle
- 22h00 Le Canada aujourd'hui-Édition Québec, Atlantique, Ontario et l'Ouest
- 23h00 Le téléjournal et le point
- 0h00 Le journal de RDI
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Le journal du Manitoba
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal de l'Ontario
- 2h30 Le journal de l'Atlantique
- 3h00 Le téléjournal et le point
- 4h00 Culture-choc

Samedi

- 4h30 Rivières
- 5h00 Matin express
- 5h30 Griffe
- 6h00 Matin express
- 8h00 La semaine verte
- 9h00 Le monde ce matin
- 9h30 La douce folie de l'aventure
- 10h00 Griffe
- 10h30 Entrée des artistes
- 11h00 Le midi
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Branché
- 12h30 Olympiquado
- 13h00 Enjeux
- 14h00 Trajectoires
- 14h30 Rivières
- 15h00 Griffe
- 15h30 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Un Canadien en Australie
- 17h30 Culture-choc
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Partis pour la gloire
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Entrée des artistes
- 21h00 Culture-choc
- 21h30 Un Canadien en Australie
- 22h00 Zone Libre
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Entrée des artistes
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 Branché
- 1h00 Enjeux
- 2h00 Un Canadien en Australie
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 La semaine verte
- 4h00 Branché

Dimanche

- 4h30 La douce folie de l'aventure
- 5h00 La semaine verte
- 6h00 Matin express
- 8h30 Jardin d'aujourd'hui
- 9h00 Le monde ce matin
- 9h30 Enjeux
- 10h00 Griffe .
- 10h30 Un Canadien en Australie
- 11h00 Le midi
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Zone libre
- 13h00 Branché
- 13h30 Mémoires d'un pays
- 14h00 Enjeux
- 15h00 Griffe
- 15h30 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Olympicado
- 17h30 Mémoires d'un pays
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Un Canadien en Australie
- 19h00 Zone libre
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Culture-choc
- 21h00 Jardin d'aujourd'hui
- 21h30 Second regard
- 22h00 Enjeux
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Courants du Pacifique
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 Olympiquado
- 1h00 Zone libre
- 2h00 Un Canadien en Australie
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 Courants du Pacifique
- 3h30 Culture-choc
- 4h00 Le monde ce matin

Gens d'ici

Un nouveau départ

Claude HEPPELLE

Pendant 7 ans, Angèle (Bernardin) Saaghy travaillait comme coordinatrice du Centre de ressources communautaires. Elle s'occupait de plusieurs dossiers dont l'annuaire des services en français et le Volet emploi. « Je suis très fière de nos accomplissements, nous (le CRC) avons un taux de placement de 93 % avec le Volet emploi. »

C'est au début octobre qu'Angèle Saaghy a annoncé qu'elle quittait le CRC pour travailler au Ministère de la Voirie et des Services gouvernementaux (section des permis et immatriculations) comme coordinatrice des Services en langue française. « Tout va me manquer au CRC, mais surtout les gens avec qui je travaillais. Mais je continuerais à oeuvrer pour la communauté franco-manitobaine dans mes nouvelles fonctions », dit-elle.



Angèle Saaghy.

C'est donc avec entrain qu'elle entamera ses nouvelles fonctions le 30 octobre. Elle aura à faire de la formation, et s'assurer de l'offre active pour les services en français de son Ministère, tel que prévu dans le Rapport Chartier.

Il n'y a pas eu que des changements au niveau de sa vie professionnelle. En effet, Angèle Saaghy a finalement pu accueillir son conjoint, Zolton Saaghy, qui vivait en Australie. Ils s'étaient rencontrés via Internet et se sont mariés en Australie, d'où vient Zolton, en septembre 1999. Plusieurs mois plus tard, Angèle s'est enfin retrouvé avec toute sa famille, c'est-à-dire son mari et ses deux enfants, Andrée (10 ans) et Colin (8 ans).

Avant d'entamer son travail au CRC, Angèle Saaghy avait travaillé pendant 10 ans à la Villa Youville comme adjointe admministrative. Elle est originaire de Saint-Anne.

Erratum

Dans *La Voix des affaires* publiée dans l'édition du 13 au 19 octobre 2000 de *La Liberté*, l'adresse électronique de l'entreprise La Montagne de livres était incomplète. L'adresse aurait dû se lire www.lamontagnedelivres.mb.ca. Toutes nos excuses. Il est aussi possible de rejoindre Mona Mangin, propriétaire de l'entreprise par téléphone au (204) 723-2323 ou, sans frais, au 1-877-266-6919.

Dans l'édition du 13 au 19 octobre de *La Liberté*, une erreur s'est glissée dans l'article « Stockwell Day est un homme dangereux » à la page 3. Le chef de l'Alliance Canadienne se nomme bien Stockwell Day et non Stockell Day, comme laisse entendre l'article. Mille excuses.

SAINT-MALO

Une usine bien ficelée !

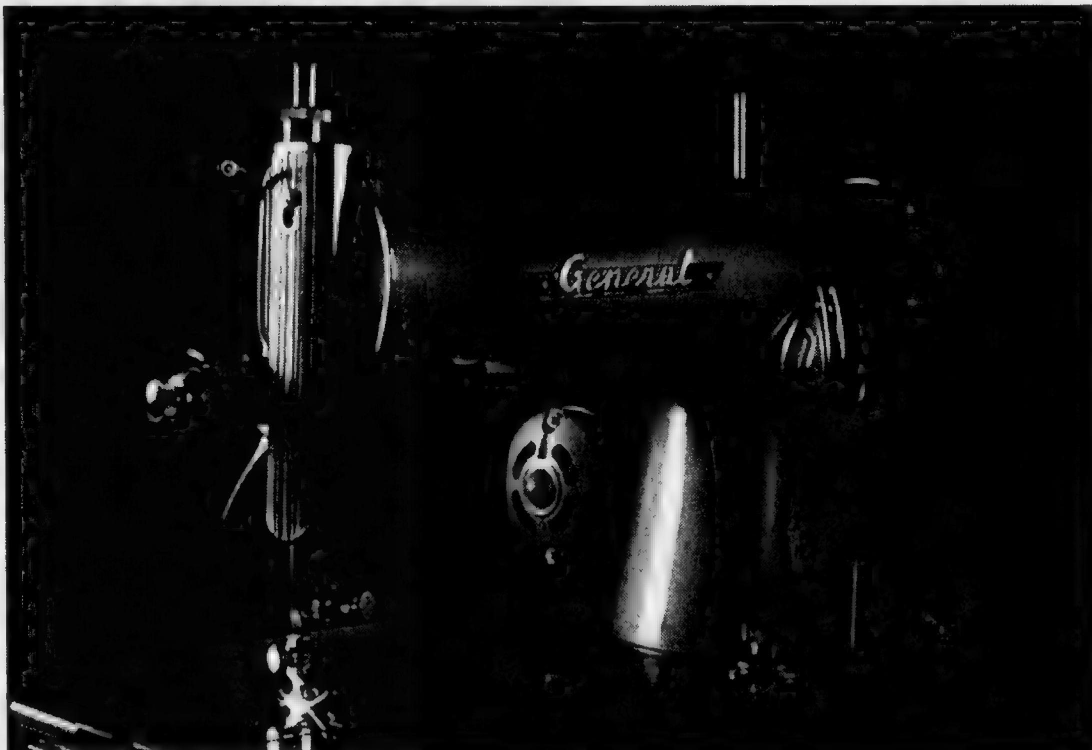
L'atelier de couture de Saint-Malo pourrait bien connaître de nouveaux jours de gloire.

Sandra POIRIER

L'atelier de couture de Saint-Malo pourrait réouvrir ses portes en janvier 2001. C'est du moins le désir de la Société de développement régional Eastman et de plusieurs autres organismes.

« L'usine de couture était bien vivante vers la fin des années 1970 et le début des années 1980, indique la directrice de la Société de développement régional Eastman, Marie-Louise Mendro. Au moins 250 personnes y travaillaient. »

L'entreprise Western Glove, spécialisée dans la fabrication de jeans, serait intéressée à prendre domicile dans l'atelier de couture laissé vacant depuis quelques mois par un commerce de Steinbach, Nygard, maintenant localisé à Winnipeg. « Western Glove aimerait embaucher au minimum une quarantaine d'employés, informe Marie-Louise Mendro. La compagnie a un grand besoin de couturières, couturiers, tailleurs, etc. »



Archives La Liberté

Les machines à coudre de l'atelier de couture situé à Saint-Malo pourraient fonctionner à plein régime à compter de janvier.

Le 25 septembre, une rencontre entre des représentants de la Société de développement régional Eastman, les propriétaires de l'édifice, des membres de la Chambre de Commerce de Saint-Malo et des conseillers de la municipalité rurale de DeSalaberry a eu lieu pour fixer les derniers détails de recrutement d'employés.

Tout comme la Société de développement régional Eastman, la Corporation de développement communautaire (CDC) Chaboillé voit l'arrivée de l'entreprise Western Glove à Saint-Malo comme étant de bon augure. « La venue de Western Glove serait formidable pour la communauté de Saint-Malo, souligne l'agente de développement à la CDC Chaboillé, Murielle Bugera. Cette entreprise, qui regarde à créer des emplois locaux, favorisera l'activité économique pour toutes les entreprises aux alentours. Lorsque l'atelier fonctionnait à plein régime dans les années 1980, les garderies étaient remplies, les stations d'essence, les restaurants et les épiceries de l'endroit étaient occupés.

« Quand les gens travaillent dans leur village, ils sont encouragés de dépenser localement », poursuit Murielle Bugera.

Marie-Louise Mendro poursuit dans la même veine tout en ajoutant que seulement dix nouveaux emplois dans une communauté favorisent plusieurs avantages. « La création de dix nouveaux emplois à Saint-Malo peut donc amener 25 nouvelles personnes dans la région soit l'équivalent de sept nouvelles familles et huit nouveaux enfants à l'école du village, souligne-t-elle. Ces dix emplois favorisent aussi une augmentation de 117 000 $ des ventes au détail dans les entreprises locales et un ajout dans l'ensemble des revenus de la région équivalent à 260 000 $. »

L'atelier de couture de Saint-Malo a vu le jour en 1957 dans le sous-sol de l'église. Dans les années 1970, l'atelier comptait plus de 100 employés provenant des villages environnants.

(1) Les personnes intéressées à obtenir plus d'information sur l'atelier de couture à Saint-Malo, que ce soit concernant l'entreprise Western Glove ou les emplois offerts, peuvent contacter Marie-Louise Mendro au (204) 268-2884.

SITE LAGIMODIÈRE

Un bon début

L'ouverture du parc Lagimodière Gaboury n'est qu'une première étape dans le développement du site historique, qui sera davantage aménagé en 2001.

Daniel BAHUAUD

Le parc Lagimodière Gaboury voit enfin le jour. L'ouverture officielle du terrain qui a vu naître Louis Riel aura lieu le 28 octobre à Saint-Boniface. Le conseiller municipal de Saint-Boniface, Daniel Vandal, le ministre provincial des Finances, Greg Selinger, des représentants de la Société du patrimoine Lagimodière/Gaboury ainsi que plusieurs autres dignitaires seront de la fête.

Situé rue Thibault, au nord du boulevard Provencher, le terrain a d'abord été la ferme de Jean-Baptiste Lagimodière. En 1992, la Ville de Winnipeg l'a acheté en vue de l'aménager. Depuis, elle a investi 500 000 $ pour son développement. La Province, quant à elle, a contribué 130 000 $.

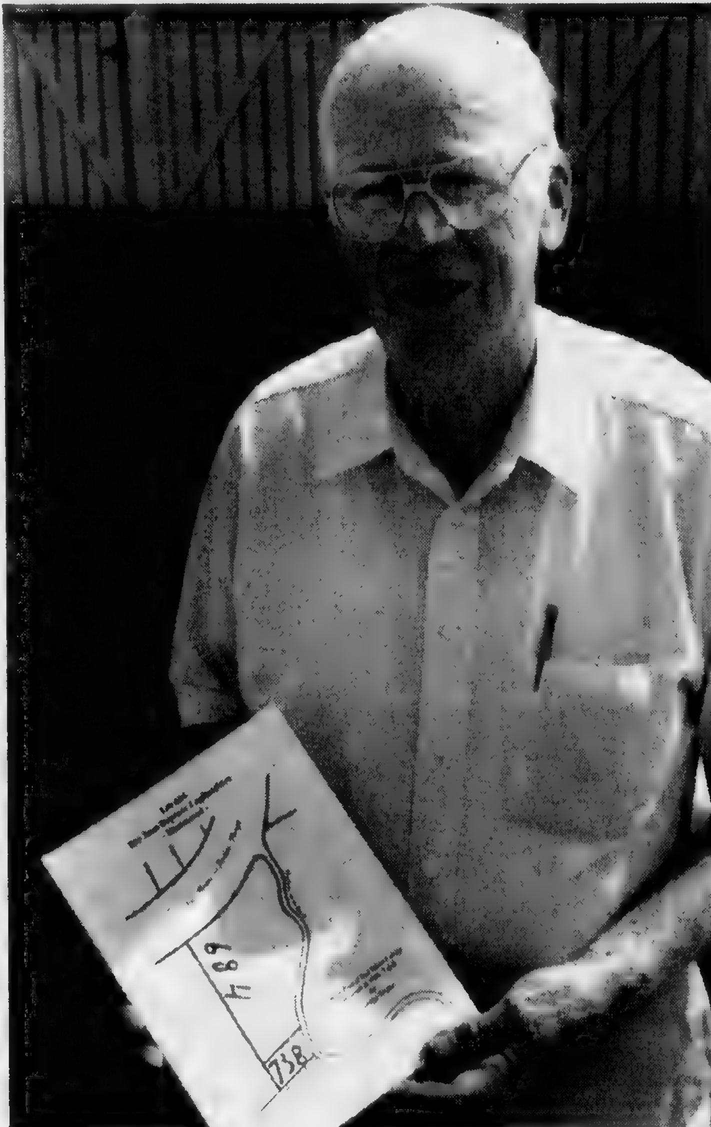
Le site de 23 acres a été aménagé cet été. Le public constatera par conséquent l'ajout d'une entrée avec grande enseigne et voie d'accès pour les voitures, ainsi que d'un sentier pour piétons reliant le terrain au parc Whittier. Ce sentier sera jalonné de quatre plaques soulignant l'importance historique du site. On notera également l'aménagement d'un grand terrain de soccer et de deux terrains de jeux.

« C'est formidable, lance Daniel Vandal. Ça fait déjà plusieurs années que je travaille à ce projet. C'est bien de le voir se réaliser. »

L'historien et le vice-président de la Société du patrimoine Lagimodière/Gaboury, Maurice Prince, se dit également heureux de l'ouverture, mais souligne qu'il reste encore bien du travail à faire avant que le parce ne soit considéré achevé.

« C'est un début, mais nous avons toujours du pain sur la planche, souligne-t-il. Il reste les aménagements physiques du parc. Et il nous reste surtout à compléter la fouille archéologique des fondations de l'habitation de Jean-Baptiste Lagimodière. Or, pour cela il nous faut des fonds. En plus nous voulons toujours à faire reconnaître le site comme lieu historique national. »

Parmi les aménagements physiques à compléter, notons l'ajout d'une cinquième plaque, un quai pour les canots sur la rivière Seine et un centre d'interprétation historique. « Le quai et la cinquième plaque seront installés en 2001, mentionne l'architecte paysagiste et vice-présidente de la firme McGowen-Russell, Susan Russell, Mais il faudra plus de financement pour mener à bien les autres travaux. »



Archives La Liberté

Maurice Prince : « C'est un début, mais nous avons toujours du pain sur la planche. »

Le CDEM vous invite à sa journée porte ouverte le 24 octobre

Célébrez la Semaine nationale de la Petite et moyenne entreprise en rencontrant des personnes associées au développement économique dans les municipalités bilingues !

Parmi nos activités de la journée le 24 octobre

8 h 00

Ouverture des bureaux.

10 h 00

Atelier d'information sur le Réseau d'incubation et de mentorat avec Jean-Paul Gobeil. Ouvert à tous.

11 h 00

Atelier d'information sur le partenariat CDEM – DSFM. Ouvert à tous.

Midi

Le midi de la PME

Diffusion en direct des bureaux du CDEM de l'émission *Contact* animée par Suzanne Kennelly.

Invitation particulière aux gens d'affaires à venir nous voir pendant l'heure du lunch et à afficher leurs cartes professionnelles au babillard des gens d'affaires.

13 h 30

Atelier d'information sur le démarrage d'une entreprise avec Daniel La Bossière.

Ouvert à tous.

14 h 00 à 16 h 30

Présence des agents de développement des Corporations de développement communautaire.

15 h 30

Atelier d'information sur le programme ATI avec Lina Le Gal.

Ouvert à tous.

16 h 00

Présence des membres du Comité national de développement des ressources humaines de la francophonie canadienne (réunis à Winnipeg pour une session de deux jours).

16 h 30

Fin de la journée porte ouverte.

En soirée (sur invitation seulement)

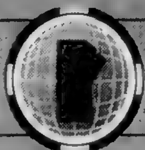
Inauguration officielle du Réseau d'incubation d'entreprises et de mentorat

À noter le 25 octobre

À 7 h 30 : lancement officiel du concours **Les Lauriers de la PME** lors du petit déjeuner des délégués des RDÉE * de l'ensemble des provinces, en réunion à Winnipeg.

** Les Regroupements de développement économique et d'employabilité, sont les organismes qui, comme le CDEM, organisent le développement économique dans leur province.*

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA



ECONOMIC DEVELOPMENT COUNCIL FOR MANITOBA BILINGUAL MUNICIPALITIES

DE L'ACTIVITÉ AU CDEM





① Jean-Paul Gobeil explique le fonctionnement du Réseau d'incubation d'entreprises et de mentorat à des étudiants.

② Les propriétaires du Dépanneur Entre-Lacs de Saint-Laurent, Louise Tétrault et Daniel Asselin, ont gagné le prix d'excellence du programme d'Aide au travail indépendant, édition 2000. Le CDEM fournit ainsi son appui à une foule d'entrepreneurs pour maximiser leurs chances de réussite.

Nous vous invitons tous à venir nous voir !

Vous évoluez dans le monde des affaires, possédez votre propre commerce, lancez votre entreprise, étudiez dans un domaine lié aux affaires, êtes associé au développement économique des municipalités bilingues, engagé dans votre communauté ? Vous voulez simplement en savoir plus sur le CDEM, ses services aux entreprises, ses activités de développement économique ?

Cette journée est pour vous !

Le 24 octobre de 8 h à 16 h 30 au 614, rue Des Meurons, 2e étage à Saint-Boniface

- Visitez nos locaux.
- Rencontrez notre personnel.
- Informez-vous sur le tout nouveau Réseau d'incubation d'entreprises et de mentorat et sur les services du CDEM.
- Rencontrez d'autres entrepreneurs.
- Assistez à partir de nos locaux à la diffusion en direct de l'émission *Contact* diffusée sur les ondes de CKSB dès midi.
- Assistez à des ateliers d'information.
- Rencontrez les agents de développement économique des municipalités bilingues.
- Rencontrez des personnalités des autres provinces associées au développement économique des communautés francophones.

Bienvenue à tous et toutes !

Beignes, jus et café toute la journée.

FESTIVAL DU VOYAGEUR

Une bonne promotion

Vous souvenez-vous du guide officiel du Festival du Voyageur 2000 avec le violoniste de Scrüj Mac Duck, Jeremy Penner, sur la première page ? Ce guide vient de faire gagner un prix d'envergure au Festival

Érick THÉBERGE

Le Festival du Voyageur a été primé, le 4 octobre, pour sa promotion et son marketing lors du 45e congrès annuel de l'Association internationale des festivals et des événements (AIFE), qui s'est tenu à la Nouvelle-Orléans.

L'AIFE regroupe des festivals aussi prestigieux que le Carnaval de Québec, le Stampede de Calgary et le Derby du Kentucky. En tout, 3 000 événements d'envergure sont membres de cette organisation, située à Port Angeles dans l'état du Washington, aux États-Unis.

Le Festival a obtenu la deuxième place dans les catégories du meilleur guide officiel et de la meilleure émission télévisée, ainsi que la troisième place dans la catégorie d'annonce publicitaire dans un magazine, le « Passport where ».

La directrice du marketing du Festival du Voyageur, Andrée Gilbert, se dit satisfaite de la performance du Festival à la convention itinérante de l'AIFE. « Ces prix nous procurent une visibilité et une reconnaissance mondiale puisque que l'on est en compétition avec les grands festivals reconnus mondialement qui ont des moyens financiers beaucoup plus grands que les nôtres. De plus, notre performance est bonne compte tenu du fait que 1 600 événements ou festivals se sont inscrits pour gagner les prix de l'AIFE. »

Andrée Gilbert attribue la récompense du guide officiel à l'aspect artistique du guide 2000. « L'année dernière, on a mis l'accent sur le côté visuel, explique-t-elle. La photo du violoniste Scrüj Mac Duck, Jeremy Penner, sur la première page du guide accompagnée du thème « La Chaleur de l'hiver » a créé un effet très positif pour le Festival.

« Pour ce qui est de l'émission de télévision sur le Festival, ajoute-t-elle, on doit reconnaître que le Réseau de l'information de Radio-Canada a joué un grand rôle pour ce prix puisque c'est eux qui l'ont produit. »



The Canadian Wheat Board
La Commission canadienne du blé

Bibliothécaire

Concours no 00-46A

La Commission canadienne du blé (CCB), un office de commercialisation de céréales de dimension internationale, cherche à combler le poste de bibliothécaire. Sous l'autorité du vice-président, analyse de marché, le ou la titulaire sera chargé de constituer et de maintenir une bibliothèque spécialisée afin de fournir de l'information courante sur un large éventail de sujets rattachés aux activités de commercialisation du grain au Canada et à l'étranger. Les fonctions comprennent l'achat, l'organisation, le maintien, l'utilisation et la distribution de documents d'information ainsi que la prestation de services de bibliothéconomie à une large clientèle.

Les candidats doivent détenir un baccalauréat en bibliothéconomie ou posséder une formation et une expérience équivalentes dans ce domaine. Ils doivent également avoir acquis deux années d'expérience dans une bibliothèque ou un centre d'information. Les candidats devront pouvoir utiliser un ordinateur et exploiter des outils de recherche d'information en direct, et devront connaître les logiciels de gestion de bases de données de bibliothèque ainsi que le système de classement et les vedettes-matières de la Library of Congress. La connaissance du commerce céréalier et de l'agriculture constituera un atout, tout comme l'expérience de la gestion. La personne retenue pourra communiquer parfaitement à l'oral et par écrit. La connaissance d'une ou de plusieurs langues étrangères constituera aussi un atout. La langue de travail est l'anglais.

La CCB offre des salaires et des avantages sociaux concurrentiels ainsi que d'excellentes conditions de travail. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, en mentionnant le numéro de concours, leurs références et leurs attentes salariales, **au plus tard le vendredi 27 octobre 2000**, à l'adresse suivante :

Ressources humaines
La Commission canadienne du blé
C.P. 816, succ. Main
Winnipeg MB R3C 2P5
Télécopieur: (204) 983-1209
C. élec.: HRmailbox@cwb.ca

notre personnel : une force vive

Nous souscrivons au principe de l'égalité d'accès à l'emploi.

Le Centre culturel franco-manitobain

est à la recherche d'un(e)

contrôleur.e

poste à temps plein

Responsabilités :

- responsable de la comptabilité y inclus les comptes payables, les comptes recevables, la facturation, les dépôts et le classement des dossiers;
- responsable de préparer les rapports financiers mensuels;
- responsable de préparer les prévisions budgétaires;
- responsable de la paie et de la gestion de l'assurance-groupe et du plan de pension des employé.e.s du CCFM;
- responsable du travail relatif à la vérification provinciale et la fin d'année financière;
- responsable de la comptabilité de groupes demandant les services du CCFM;
- toute autre tâche relative aux finances du CCFM à la demande du directeur général;

Qualités requises :

- expérience et/ou formation en gestion financière;
- expérience et connaissances dans le domaine de la comptabilité;
- expérience en prévisions budgétaires;
- connaissance des système informatiques ACCPAC Plus, Excel et Simple comptable;
- connaissance du système de paie Canpay;
- capacité de travailler en équipe;
- bonne maîtrise du français et de l'anglais.

Rémunération : selon l'expérience et les qualifications

Entrée en fonctions : le plus tôt possible

Toute personne intéressée est priée d'envoyer son curriculum vitae avant le mardi 31 octobre 2000 à :



Alain Boucher
Directeur général
Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G7

Manitoba

TRAVAILLEUR OU TRAVAILLEUSE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES – HS4, Poste à mi-temps, Services à la famille et Logement Manitoba, Opérations régionales, Notre-Dame-de-Lourdes. Numéro de l'annonce : 3587. Échelle de salaire : de 35,992 $ à 49,950 $. Date de clôture : le 1er novembre 2000.

La personne choisie offrira une grande gamme de services communautaires comprenant counselling, évaluation, planification et coordination de services aux adultes souffrant d'un handicap d'ordre mental.

Qualités requises : La personne choisie sera titulaire d'un baccalauréat en service social et possédera deux ans d'experience dans un domaine connexe. D'autres combinaisons acceptables d'études et d'expérience de travail dans un domaine connexe pourraient être prises en considération pour une classification et une échelle de salaire équivalente. Les candidats seront soumis à une vérification de casier judiciaire et pourraient avoir à travailler en soirée et pendant les fins de semaine. L'expérience de travail en tant que chargé(e) de cas auprés d'adultes ou d'enfants ayant des déficiences du développement et en tant que membre d'une équipe multidisciplinaire, la connaissance des ressources communautaires requises par les personnes souffrant d'un handicap d'ordre mental, et la capacité de dresser des plans financiers sont toutes essentielles. La connaissance de la *Loi sur les personnes vulnérables ayant une déficience mentale* constituerait un atout. Un permis de conduire valide et l'utilisation d'un véhicule personnel à des fins professionnelles sont exigés.

Ce poste est bilingue et la personne choisie devra parler couramment le français, puisqu'elle travaillera dans un centre de services bilingues.

Fonctions : Affectée à Notre-dame-de-Lourdes, la personne choisie offrira un large éventail de services communautaires comprenant counselling, évaluation, planification et coordination de services aux adultes souffrant d'un handicap d'ordre mental. Au nombre de ses tâches se trouvent le contrôle des engagements financiers et l'achat d'ententes de services avec des organismes externes dans le but de veiller à ce que les services offerts aux clients répondent aux obligations contractuelles et de maintenir la responsabilité des dépenses au niveau de la région.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Présentez votre demande par écrit à l'adresse suivante : Services à la famille et Logement Manitoba, Gestion des ressources humaines, 300, rue Carlton, bureau 4089, Winnipeg (MB) R3B 3M9, Télécopieur : (204) 945-0601.

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.



infirmier(ière)s autorisé(e)s,

Venez enrichir votre culture en travaillant au Foyer Valade !

Postes permanents :

- de nuit, 0,7 ou temps plein (au choix du candidat.e)
- de jour, 0,2 EFT (deux postes)
- en soirée, 0,4 EFT

Poste temporaire :

- en soirée, 0,7 EFT

Postes occasionnels.

Les compétences requises sont :

- être membre de MARN;
- de préférence, avoir de l'expérience avec les personnes âgées;
- posséder un bon sens de l'organisation;
- capacité de communiquer oralement en français et en anglais est essentielle.

Échelle salariale :

Infirmier(ière)s autorisé(e)s de 19,863 à 23,417 $ de l'heure.
Primes : nuit (1,05 $/hr), soirée (0,90 $/hr), fin de semaine (0,70 $/hr)

Les personnes intéressées sont priées de poser leur candidature par écrit ou par télécopieur à :

Ressources humaines
Foyer Valade
450, chemin River
Winnipeg (Manitoba)
R2M 5M4
Télécopieur : (204) 254-0329



The Canadian Wheat Board
La Commission canadienne du blé

Coordinateur de la recherche et de la planification

Concours no 00-48A

Sous l'autorité du gestionnaire, Recherche et planification, Division des services ruraux, le ou la titulaire sera chargé d'analyser et d'élaborer les politiques liées aux livraisons de grain des producteurs et aux modalités de paiement et aux options touchant la trésorerie ainsi que les politiques de plusieurs autres programmes et services de la Commission canadienne du blé (CCB). Le coordinateur de la recherche et de la planification rédigera des documents informatifs dans les publications de la CCB destinées aux producteurs et à l'industrie et répondra à la correspondance.

Les candidats doivent détenir un baccalauréat en agriculture, en économie rurale ou en communications ou posséder une expérience équivalente se rapportant à l'industrie céréalière canadienne, à la gestion agricole et à l'élaboration de politiques. La personne retenue devra posséder de hautes compétences en analyse, en évaluation et en résolution de problèmes. Elle devra avoir une habileté attestée à la communication verbale et écrite et pouvoir utiliser des logiciels de traitement de texte et des tableurs. La langue de travail est l'anglais.

La CCB offre des salaires et des avantages sociaux concurrentiels ainsi que d'excellentes conditions de travail. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, en mentionnant le numéro de concours, leurs références et leurs attentes salariales, **au plus tard le vendredi 27 octobre 2000**, à l'adresse suivante:

Ressources humaines
La Commission canadienne du blé
C.P. 816, succ. Main
Winnipeg MB R3C 2P5
Télécopieur: (204) 983-1209
C. élec.: HRmailbox@cwb.ca

notre personnel : une force vive

Nous souscrivons au principe de l'egalité d'accès à l'emploi.

OFFRE D'EMPLOI



LA MAISON GABRIELLE-ROY INC.

est à la recherche d'un(e)

gérant(e) de construction

Tâches :

- embaucher et surveiller les ouvriers qui feront les travaux de démolition et de restauration du bâtiment;
- embaucher des sous-traitants en plomberie, électricité, etc.;
- surveiller la marche du chantier, coordonner les travaux et les vérifier afin qu'ils soient conformes aux plans et devis;
- tenir la comptabilité et présenter un rapport mensuel au conseil d'administration;
- travailler en étroite collaboration avec le comité de construction, la firme d'architecte et l'architecte de la province.

La personne embauchée devra :

- avoir une bonne compréhension des plans architecturaux;
- posséder de bonnes connaissances sur la restauration de vieux bâtiments;
- faire preuve d'un bon sens d'organisation.

Offre se terminant le 21 octobre 2000.

Rémunération à négocier.

La Corporation Gabrielle-Roy
C.P.133
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Téléphone : (204) 231-8503
Télécopieur : (204) 231-0114



La Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba

recherche un(e)
coordonnateur(trice) de projet

Responsabilité :

Coordonner une campagne de sensibilisation et de promotion en éducation auprès des communautés scolaires de nos 22 écoles françaises.

Exigences :

- expérience en organisation d'événements et en marketing;
- connaissance de la communauté francophone du Manitoba;
- très bonnes habiletés de communication orale et écrite en français.

Contrat à durée déterminée (novembre 2000 à mars 2001).

Honoraire à négocier.

Pour présenter une demande, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 30 octobre 2000** à l'adresse suivante :

Directrice générale
FPCP
1075, promenade Autumnwood
Winnipeg (Manitoba)
R2J 1C6

OFFRE D'EMPLOI

Le Conseil jeunesse francophone de la Colombie-Britannique (CJFCB) est à la recherche d'une personne pour combler le poste de **Direction générale**.

Sommaire de l'emploi

Sous l'autorité du Bureau de direction du CJFCB, le ou la titulaire est responsable :

- de l'exécution des plans d'action et de la programmation de l'organisme;
- des relations publiques et de la représentation politique du CJFCB;
- de la gestion des biens matériels, de la supervision des rapports financiers et de la tenue de livres;
- de la préparation des budgets et de l'administration;
- des ressources humaines.

Compétences

- formation universitaire en gestion, sciences sociales ou développement communautaire;
- expérience avec la jeunesse;
- expérience en gestion financière et gestion de projets;
- expérience à travailler avec un conseil d'administration;
- connaissance des programmes gouvernementaux (fédéral et provinciaux / territoriaux);
- excellente maîtrise du français oral et écrit et bonne connaissance de l'anglais.

Salaire : À négocier

Entrée en fonction : Le 4 décembre 2000

Lieu de travail : Vancouver

Veuillez présenter votre demande, **au plus tard le 27 octobre 2000** en prenant soin de joindre votre curriculum vitae avec la mention « Direction générale » à :

Madame Tanya Poynting, présidente
450, rue Rideau, bureau 301
Ottawa (Ontario)
K1N 5Z4

Le CJFCB ne communiquera qu'avec les candidats retenus pour une entrevue.

 **Le chemin de fer de l'Amérique du Nord**

Technicien ou technicienne, Signalisation et communications

Le Canadien National, le chemin de fer de l'Amérique du Nord, est le seul réseau ferroviaire transcontinental offrant un accès par transporteur unique aux trois côtes maritimes du continent – l'Atlantique, le Pacifique et le golfe du Mexique.

Le CN est à la recherche de personnes qualifiées afin de pourvoir le poste de technicien ou technicienne, Signalisation et communications.

Tâches : Diagnostiquer des anomalies et réparer des composants électroniques. Le CN fournit l'outillage et le matériel de mesure.

Qualification : Deux années de formation en diagnostic des anomalies et en techniques électroniques ou l'équivalent assorti d'une expérience en diagnostic des anomalies et en dépannage sur du matériel électronique, notamment : les radios VHF – UHF, les réseaux de transmission voix-données, les systèmes de télémesure et de commande. Connaissance des logiciels et du matériel informatiques. Les candidats et candidates devront passer un examen technique et des tests d'aptitudes.

Horaire et salaire : Semaine de travail de 40 heures. Salaire horaire initial de 18,95 $ et maximum de 22,68 $ après 21 mois. Après la période de formation, service en astreinte le mercredi, pendant 13,5 heures toutes les deux semaines, jour de congé, le jeudi. Gamme complète d'avantages sociaux.

Veuillez transmettre votre curriculum vitæ au plus tard **le 31 octobre 2000** aux :

Services de Recrutement et sélection
Canadien National
433, rue Main, bureau 980
Winnipeg (Manitoba) R3C 2P8
Télécopieur : (204) 934-8425

LE CN, QUI SOUSCRIT AUX PRINCIPES DE L' ÉQUITÉ EN EMPLOI, ENCOURAGE TOUTES LES PERSONNES QUALIFIÉES À PRÉSENTER LEUR CANDIDATURE.

Nous remercions tous les candidats et toutes les candidates de l'intérêt qu'ils porteront à ce poste. Nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature sera retenue.



Poste disponible immédiatement
Enseignant.e de français d'immersion, niveau intermédiaire

St. Francis School
Fort Frances, Ontario

Exigences : Preuve que vous êtes actuellement inscrit.e auprès du Ontario College of Teachers et que vous détenez un certificat de qualification de cette association professionnelle, en plus de qualifications en français langue seconde.

Procédure pour faire sa demande : Les candidats et candidates doivent remplir un formulaire de demande du conseil scolaire. Il est possible d'en obtenir un exemplaire en communiquant avec le bureau des ressources humaines au (807) 274-2931, poste 21, ou sans frais au 1-888-311-2931, poste 21. Les personnes intéressées sont invitées à visiter notre site Web à www.tncdsb.on.ca pour plus de renseignements sur notre conseil scolaire et sur nos écoles. Une fois remplies, les demandes doivent être envoyées **avant 15 h le 27 octobre 2000** à :

Mariette McRae, directrice
St. Francis School
675, avenue Flinders
Fort Frances ON P9A 3L2
(807) 274-7756
Télécopieur : (807) 274-0453

Nous contacterons seulement les personnes que nous convoquerons en entrevue.

W. Petranik, président du conseil — C.L. Oldale, directeur de l'éducation

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

Directeur.trice

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidatures pour le poste suivant :

École Saint-Jean-Baptiste (M-8) (153 élèves)
Directeur.trice à 75 % du temps
Enseignement à 25 % du temps

Les candidat.e.s doivent :

- avoir d'excellentes habiletés de communication;
- posséder un brevet d'enseignement;
- avoir un minimum de cinq ans d'expérience comme enseignant.e;
- avoir une connaissance générale des programmes d'études;
- avoir des qualités de leadership et des habiletés en administration scolaire;
- promouvoir la mission de la DSFM et de la communauté scolaire.

Une préférence sera accordée aux candidat.e.s qui ont :

- de l'expérience en administration scolaire;
- un certificat en administration scolaire.

Les personnes intéressées enverront leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae, **avant 12 h le 23 octobre 2000** à :



Monsieur Léo Robert
Directeur général
Division scolaire franco-manitobaine
Case postale 204
485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0

Téléphone: (204) 878-9399 Télécopieur: (204) 878-9407

Le P'tit Bonheur Inc.

Centre préscolaire et scolaire de langue française

ÉDUCATEUR(TRICE) DE JEUNES ENFANTS II

Exigences :

- expérience auprès des enfants;
- maîtrise orale et écrite de la langue française;
- doit démontrer des compétences en matière d'initiative, d'organisation et d'entregent;
- connaissance et acquiescement des règles de concession des licences aux garderies.

Condition de travail :

- à partir de 12,26 $ de l'heure, selon l'expérience et l'échelle salariale (Phase 3) du Manitoba Child Care Association;
- avantages sociaux usuels sont offerts.

Entrée en fonction :

- le plus tôt possible.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à :

Marie Rosset
103-210, rue Masson
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H4

Offres d'emploi
Nouvelle succursale à Saint-Vital

Astra Credit Union ouvrira une nouvelle succursale à Saint-Vital, qui offrira une gamme complète de services financiers en francais et en anglais.

Astra Credit Union est à la recherche de **Conseiller.ère.s, Services financiers** qui offriront une gamme de produits et services financiers. L'individu choisi sera bilingue et dynamique, sera licensé dans la vente de fonds mutuel, et possédera de 3 à 5 années d'expérience au niveau d'institutions financières dans la capacité du et capable d'offrir un service à la clientèle de première qualité.

Astra Credit Union offre d'excellentes occasions d'avancement ainsi qu'un programme de formation professionelle et l'assistance financière pour certains cours pré-autorisés.

Astra Credit Union gère un actif de 280 million $ d'actifs et dessert plus de 17 000 membres.

Présentez votre demande par écrit à l'adresse suivante avant le 27 octobre 2000 :

Directrice des Ressources Humaines
Astra Credit Union Ltd.
3081, avenue Ness
Winnipeg (Manitoba) R2Y 2G3
Telecopieur : (204) 885-5696
Courriel : hr@astracu.mb.ca



BSI INSURANCE BROKERS

est à la recherche d'un(e)
courtier(ière) d'assurance
permant(e) à mi-temps
partageant le bureau de Saint-Malo et de Sainte-Agathe

Pour ce poste, nous recherchons une personne qui offrira le service à la clientèle en assurance générale, autopac et permis de conduire, et entreprendra toutes autres tâches qui lui seront assignées.

Les compétences requises :

- bonne connaissance des logiciels Microsoft Office pour Windows;
- excellentes habiletés de communication, orale et écrite en français et en anglais;
- courtoisie au téléphone;
- expérience dans le domaine des assurances est un atout mais n'est pas nécessaire.

Date d'entrée en fonction : le plus tôt possible.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant **le 27 octobre 2000** à :

BSI Insurance
C.P. 549
Saint-Malo (Manitoba)
R0A 1T0
Télécopieur : (204) 347-5368

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

LEÇONS PARTICULIÈRES en **français** et **anglais** pour enfants et adultes. Disponibles immédiatement et au cours de l'année. Tarifs courants entre 12 $ et 25 $ de l'heure. Veuillez communiquer avec professeure qualifiée et certifiée au 237-9890.
148-

LA GARDERIE DE BAMBINS INC., 197, rue Kitson. Nous avons un programme éducationnel en français et francisation pour les enfants de 2 à 5 ans. Ici tu peux jouer et apprendre. Contactez Claudette au 237-8660.
180-

RECHERCHE

CAFÉ COLOMBIEN RECHERCHE une personne pour service à la clientèle, à temps partiel, le jour. Appelez Paul au 237-3527.
176-

À VENDRE

À VENDRE: 375, Deschambault, 300 pi de clôture de bois, 6 pi de haut en très bon état. 370 $. Composez le 233-3753.
181-

À VENDRE: 165, rue Aubert. Maison de 1 700 pi², lot de 50 x 120, 3 chambres à coucher, salle à dîner, salon avec un foyer à bois, 3 salles de bain. Plancher de bois franc dans la salle à dîner, l'entrée et la salle de bain. Remise dans la cours arrière. 125 000 $. 233-2377.

À LOUER

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, plancher de bois franc, 159, Provencher. 390 $ par mois + hydro. 231-0642.
178-

À LOUER: Maison « duplex » à Saint-Boniface, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, 5 appareils ménagers, 2 stationnements. 750 $/mois + services. Téléphonez au 233-6224 après 17 h. Libre le 1er novembre.
179-

À LOUER: Garçonnière, 137, rue Marion. Cuisine avec frigo, cuisinière. 360 $/mois + hydro et stationnement. Pour information appelez le 237-9711.
182-

Nécrologies

Denis Manaigre

Paisiblement, à l'Hôpital général Saint-Boniface, le vendredi 6 octobre 2000, est décédé à l'âge de 69 ans, M. Denis Manaigre.

Il laisse dans le deuil, son amie, Joyce McConnell; ses fils, Michel et Daniel (Tammy Castelein); ses petits-enfants, Shannon, Lyndsay, Kayla, Christelle et Vincent; ses frères et sœurs, Marie-Reine (Valence Ross), Guy (Denise), André (Ghislaine), Simone Gosselin, Jeannette (Albert Petit), Monique (Marcel Jacques) et Alfred (Claire), ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Denis fut précédé dans la mort par ses parents, Almanzor et Marguerite; son beau-frère, Célestin Gosselin, et par sa nièce, Aline.

Les prières fut récitées en l'Église Notre-Dame-de-Lorette à Lorette (Manitoba) le mercredi 11 octobre à compter de 10 h. La messe des funérailles fut célébrée par l'abbé Maurice Jeanneau à 10 h 30.

L'inhumation a eu lieu dans le cimetière paroissial de Lorette.

Ceux qui le désirent sont priés de faire un don à la mémoire de Denis à la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances, 1031, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0R8.

La direction des funérailles de M. Denis Manaigre fut confiée au Salon mortuaire LeClaire Frères, 775-2220.



Antonia Roy (née Houde)

Née le 26 décembre 1905, Franco-Manitobaine, elle a enseigné de nombreuses années en Saskatchewan et au Manitoba.

Mme Roy est décédée paisiblement au Centre d'accueil de Renfrew Nord, le 11 octobre 2000 entourée de sa fille Lucille et de sa petite-fille Gisèle. Elle était l'épouse de feu Germain Roy.

Elle laisse dans le deuil ses filles Lucille (Bob Watson) et Yolande (Jean Cyr), ses quatre petits-enfants : Roy (Betty) et Douglas (Gail) Watson, Gisèle et Daniel Cyr; ainsi que trois arrière-petits-enfants. Elle laisse également deux sœurs madame Ida Gunther et sœur Bérénice ainsi qu'un frère Emery Houde.

Les funérailles ont été célébrées le samedi 14 octobre en l'église St-Médard d'Aylmer. Pour ceux qui le désirent, au lieu de fleurs, des dons au North Renfrew Long Term Care Centre de Deep River, Ontario, seraient appréciés.

La direction des funérailles a été confiée au Funérarium Beauchamp, 684-1155



Lea Boily

C'est avec le cœur lourd de chagrin que nous annonçons le décès paisible de Léa Boily le vendredi 13 octobre 2000 à l'hôpital général Victoria.

Léa a été précédée de ses parents Alexandre et Eva (Vielfaure) Boily.

Sa sœur Florence (Gordon) Purse de Victoria, en Colombie-Britannique, ainsi que ses nombreuses tantes, oncles et cousins se souviendront affectueusement d'elle.

La famille aimerait remercier tous les membres du personnel du Foyer Valade pour la patience, l'amour et la compassion qu'ils ont démontrés envers Léa tout en prenant soin d'elle pendant les dernières années.

« Léa, tu auras toujours une place bien spéciale dans nos cœurs. »

Une cérémonie en mémoire de Léa aura lieu le lundi 23 octobre à 10 h au salon funéraire Glen Lawn, 455, boulevard Lagimodière (en face de la Monnaie royale).

« Ousqu'y est le petit oiseau? » « Y'est dehors. »

La direction des funérailles a été confiée au salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1-888-233-4949.



Joseph M. Robitaille Jr.

À la suite d'une longue maladie, Joseph Robitaille (Ti Jos) est décédé paisiblement, entouré de sa famille, le 14 octobre 2000 à l'hôpital Notre-Dame, à l'âge de 84 ans.

Joseph est né à Notre-Dame-de-Lourdes le 1er juin 1916. Il a été précédé de ses parents Joseph Robitaille Sr. et Parmelia Caillier, de son fils Dr Denis Robitaille en 1996, ainsi que de deux frères et quatre sœurs.

Il laisse dans le deuil son épouse depuis 62 ans Elise (née Deleurme); ses quatre filles : Fernande Dacquay (Norbert), Regina Roch (Romeo), Simone Dequier (Albert) et Christiane Cleutinx (Gerard); sa bru Mary Robitaille (Vandendorpe); 19 petits-enfants et 22 arrière-petits-enfants; trois sœurs, un beau-frère, deux belles-sœurs, ainsi que plusieurs nièces et neveux.

Jos était un travailleur sérieux, mais il aimait aussi s'amuser, jouer de la musique, raconter des farces, se rappeler « le bon vieux temps » et voyager. Pour bien des années, il a été fermier et chauffeur d'un camion à crème. Ce qu'il préférait, cependant, c'était de conduire son « loader » dans sa carrière de gravier. Il aimait beaucoup passer du temps en compagnie de ses enfants et petits-enfants.

La messe des funérailles a été célébrée le mercredi 18 octobre 2000 à 14 h à l'église catholique de Notre-Dame, présidée par l'abbé Raymond Brémaud. L'enterrement a suivi au cimetière paroissial.

Pour témoigner leur sympathie, les parents et amis peuvent envoyer leur don au Foyer Notre-Dame ou à l'hôpital Notre-Dame.

La direction des funérailles a été confiée au salon Adam's Funeral Home de Notre-Dame-de-Lourdes (248-2201 ou 1-888-400-2326).

« Il était un époux modèle, un père tendre... Sa bonté, sa droiture d'âme, sa simplicité de vie, son humilité et son abandon à Dieu l'avaient préparé au grand sacrifice. Il mourut calme, muni de tous les secours d'en haut, tranquille et résigné... »

Chronique RELIGIEUSE

Annette Tencha
Laïque



Marcher en présence de Dieu sur notre route d'Emmaüs

Quand l'Ange Gabriel fut envoyé à Nazareth pour demander à une jeune fille juive si elle acceptait d'être la Mère du Messie, ce Messie tant désiré par les Juifs, l'histoire du salut pour nous tous, vacillait dans la balance!

« Réjouis-toi, comblée de grâce, le Seigneur est avec toi. »

« Réjouis-toi! » Dieu veut la joie, Il veut le bonheur pour chacun, chacune. Les gens moroses qui ne savent pas sourire ne sont pas tellement intéressants. Aussi, sur la route, ce ne sont pas des personnes déplaisantes que l'on veut comme compagnons, compagnes.

« Le Seigneur est avec toi. » Il n'y a donc rien à craindre, ni pour Marie, ni pour nous quand Dieu est présent, quand Il est avec nous.

Marie accepte la mission que Dieu lui donne, sachant que « rien n'est impossible à Dieu... » Même si elle ne comprend pas toute la portée du message, elle répond : « Je suis la servante du Seigneur ; qu'il m'advienne selon ta parole ».

Parce qu'elle a dit « oui » nous avons désormais un Rédempteur, un Sauveur, une Présence dans notre cheminement vers Dieu. Dieu en ma présence et moi en présence de Dieu.

Qu'elle est donc cette présence?

C'est le témoin attentif qui écoute, qui parle à chaque instant de ma vie. Elle sait tout, elle est là, présente, sans lassitude ; elle me fixe avec ce même air de bonté, et de miséricorde. Rien ne l'étonne dans ma vie, rien ne la rebute. Elle attend mes lendemains parce que l'amour ne se fatigue pas.

Pour se mettre en sa présence il faut se recueillir et se mettre à l'écoute du Seigneur qui nous habite, qui nous parle par la conscience, par des aspirations, par les personnes, par les événements. Pour avoir cette présence, il faut développer l'habitude de se référer à Dieu en tout temps et partout. La présence de Dieu nous garde dans le bien en contrôlant nos passions, en dirigeant nos affections et en canalisant nos sentiments et nos amitiés. Cette présence adoucit les coups durs de la vie. La présence de Dieu c'est une école de formation à l'amour. C'est de Dieu par son Fils qu'on apprend à vivre, à agir et à aimer.

C'est parce que Marie vivait continuellement de Dieu qu'elle s'est méritée la visite de l'ange. Il lui offrait la mission de devenir la Mère du Sauveur! Elle a eu la grâce de l'acceptation.

Dans notre cheminement en présence de Dieu, chantons notre Magnificat.

Avec Marie, disons, « Mon âme exalte le Seigneur et mon esprit tressaille de joie en Dieu mon sauveur... » La prière par excellence est celle de l'adoration. « Mon âme exalte le Seigneur... » est une louange à Dieu et c'est Marie qui nous donne l'exemple de cette prière parfaite.

Marie pouvait dire « le Tout-Puissant fit pour moi des merveilles! » Nous aussi nous pouvons nous réjouir de tout ce que le Tout-Puissant a fait pour nous. Cette joie, cette sérénité que nous possédons nous vient de Dieu. Tous les pardons que nous avons reçus de sa grande miséricorde et que sans doute nous recevrons encore bien des fois jusqu'à notre mort, sont des dons précieux pour lesquels nous pouvons rendre grâce à Dieu et avec Marie répéter « le Tout-Puissant fit pour moi des merveilles ».

Cette petite scène dans la maison de la famille de Marie à Nazareth nous parle de bien des façons. Pour entendre la voix de Dieu, il faut être à l'écoute, il faut être disponible. Dieu nous invite à notre tour à être des porteurs/porteuses du Sauveur. Il attend notre « oui » comme celui de sa Mère, comme celui des parents de Marie, Anne et Joachin. Eux aussi avaient une réponse à donner. On les oublie souvent mais il faut se rappeler que, comme parents et plus tard comme grands-parents du Sauveur, ils avaient un rôle important à jouer. Ce sont eux qui ont préparé cette jeune fille à devenir mère, et mère du Messie. Il faut se dire que les parents et les grands-parents ont une grande influence dans la vocation de leurs enfants et petits-enfants.

Marchons en présence de Dieu et dans notre cheminement nous reconnaîtrons les signes, les paroles, les événements, les personnes qui nous parlent de Dieu et qui nous conduisent à Lui.

URBANISME

Une vision à long terme

Urbaniste à la Ville de Winnipeg, Dianne Himbeault-Johnson aime le défi de proposer une vision à long terme pour le développement de la métropole, tout en composant avec les résidants, les entrepreneurs et le conseil de la Ville.

Daniel BAHUAUD

Pour la plupart des gens, un urbaniste, c'est un concepteur puissant qui façonne une ville à son gré, en jouant avec les édifices et les rues comme un jeune enfant s'amuse aux Légo, les plaçant où bon lui semble. Mais pour l'urbaniste principal des services de l'immobilier et de l'aménagement de la Ville de Winnipeg, Dianne Himbeault-Johnson, l'urbanisme, c'est autre chose.

« On peut penser qu'un urbaniste est un grand joueur de *Sim City*, plantant des édifices et des rues sur un terrain vide, à partir d'un plan rationnel. Autrefois, on avait cette perspective. Mais l'urbanisme a évolué. On a appris qu'une ville est vivante. Elle respire, elle a des régions en santé. D'autres sont malades. Et comme tout être vivant, une ville a un passé. Il faut composer avec des décisions qui ont été prises il y a 50 ans, et il faut être sensible aux résidants qui ne sont pas, après tout, des "Sims". »

Dianne Himbeault-Johnson est urbaniste à la Ville depuis 1993. La Franco-Manitbaine a reçu sa formation en architecture à l'Université du Manitoba, pour ensuite y faire une maîtrise en urbanisme. Elle travaille présentement à l'élaboration de la *Vision 2020*, un plan global pour le développement à long-terme de la Ville.

« Le but est d'améliorer la qualité de vie des résidants, explique-t-elle, en développant des visions pour chaque service offert par la Ville, par exemple l'aménagement de rues, le transport en commun et le développement résidentiel et commercial

« À un niveau, c'est un processus politique, poursuit-elle. Il faut composer avec les décisions du conseil de la Ville. Depuis l'amalgamation en 1972, on fait des plans à long terme. C'est important, sinon les décisions seraient toujours prises en fonction du court terme. »

Durant la dernière année, Dianne Himbeault-Johnson a eu l'occasion de revoir les politiques commerciales de la Ville. Les urbanistes de la Ville ont conclu qu'il fallait entre autres protéger les quartiers résidentiels d'un développement commercial effréné. « Il faut rééquilibrer la situation en encourageant le développement résidentiel, souligne l'urbaniste. À Saint-Boniface, par contre, on cherche tout simplement à encourager un dialogue entre résidants et entrepreneurs, pour s'assurer que le développement commercial tienne compte des besoins des résidants. »

Le travail de Dianne Himbeault-Johnson a également mené à un nouvel arrêté municipal sur le zonage qui vise à freiner l'élargissement de la Ville en encourageant le redéveloppement de sites commerciaux déjà établis, par exemple les édifices du centre-ville. « Winnipeg n'a pas besoin de plus d'espace, affirme l'urbaniste. Il faut plutôt encourager les entrepreneurs de "recycler" les édifices avec des lois sur le zonage et des crédits d'impôt spéciaux. Ce n'est pas facile, surtout pour les premiers à investir leur argent dans un ancien quartier, mais le risque en vaut la peine. Songeons à la Fourche. »

Si le centre-ville continue d'être un défi, l'urbaniste estime que d'autres quartiers ont connu un grand succès. « Quand les résidants forment des comités pour discuter avec la Ville, les quartiers avancent. Les résidants connaissent bien leur quartier et ça nous aide à prendre de bonnes décisions. Par exemple, le quartier West Broadway est beaucoup plus sécuritaire qu'il ne l'était, à cause de l'activisme des résidants et de l'appui municipal. Petit à petit, la situation s'améliore. »

« Ce que j'aime de mon métier, poursuit Dianne Himbeault-Johnson, c'est qu'il y a tellement de défis à relever et tellement de facettes à mon travail. Il y a le côté technique et la planification. Il y a les rencontres avec les résidants. Il faut trouver un terrain d'entente entre les développeurs et les résidants. Et il faut composer avec le conseil de la Ville. Tout cela, en tentant de trouver des solutions aux grands problèmes urbains. L'urbanisme, ce n'est pas le Légo ! C'est un énorme casse-tête ! »



photo: Daniel Bahuaud

Dianne Himbeault-Johnson : « Le but est d'améliorer la qualité de vie des résidants. »

Coup de chapeau

En collaboration avec la radio française de Radio-Canada, CKSB 1050 AM, La Liberté vous présente le Coup de chapeau de la semaine.





Cette semaine, le coup de chapeau de la semaine est remis à une résidante de Letellier. Elle travaille dans une école dans la vallée de la rivière Rouge. Chaque année, elle coordonne les efforts d'un groupe de bénévoles de Saint-Jean-Baptiste qui font pousser des légumes pour les donner au Centre Miriam. Mère de trois enfants, elle et son mari ont aussi quatre petits-enfants. Félicitations à madame Solange Leclair qui reçoit le coup de chapeau de CKSB cette semaine.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL CHARTIER
Me RHONDA M. HERCUS
Me ROBERT L. BUISSON

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3



Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES

Me ALAIN L.J. LAURENCELLE
988-0304
alaurencelle@tmlawyers.com

Me STÉPHANE DORGE
988-0440
sdorge@tmlawyers.com

DOMAINES DE PRÉFÉRENCE :
droit commercial et corporatif;
immobilier (real estate);
affaires et financement;
planification successorale
pour individu, ferme et commerce;
testaments et successions.

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.



157
boulevard Provencher
233-3889
SANS FRAIS : 1-888-872-8988

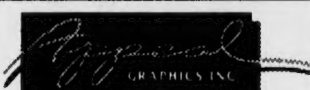
SERVICES



- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, rue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
LEON MORRISSETTE au 433-7257
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach Tél.: 326-1351



- CONCEPTION GRAPHIQUE
- TYPOGRAPHIE
- MISE EN PAGE
- IMPRIMERIE

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS



J.P.R. (Ron) Comeault,
BA, FIC, CIM, FCSI
Vice-président
Conseiller en placement

RBC Dominion valeurs mobilières Inc.
185, rue East
Sault Ste-Marie (Ontario) P6A 3C8

Sans frais : 1 800 557-2396
Tél. : (705) 759-7090
Télécopieur : (705) 759-0699
Courriel : ron.comeault@rbcds.com



RBC
DOMINION
VALEURS MOBILIÈRES
MEMBRE DU GROUPE DE LA BANQUE ROYALE



BDO DUNWOODY SRL
Comptables agréés et consultants
5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
Téléléphone: (204) 956-7200
Télécopieur: (204) 926-7201
http://www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Nos professionnels:
Michelle Boris, CA
Eugene Brokopiw, CA
Bruce Caplan, CA, CIP
Arthur Chaput, CA, CFP
Gilles Chaput, FCA
Raymond Desrochers, CA,CFE
Pamela Dupuis, CA
James Doer, CA, CFP
Lucien Guenette, CA
Chris Kauenhofen, CA
Collin LeGall, CMA, CIP
Lucile Legal-Griffiths, CA
Travis Leppky, CA, CISA
Henri Magne, CA
Mona Marcotte, CA
Elizabeth Maw, CA
Russell Paradoski, CA, CFE
Georges Picton, CGA
Jennifer Pyzer-Whetter, CA
Marc Rivard,CA
Mark Wong, CA (en stage)

BDO DUNWOODY SRL est une société en nom collectif à responsabilité limitée enregistrée en Ontario.

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joei Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Natalie Pound
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



SERVICES

Nicole Landry-Milner
agent immobilier



RE/MAX®
performance realty
Service bilingue
255-4204

Cet espace est à votre disposition!

SERVICES

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RIEL



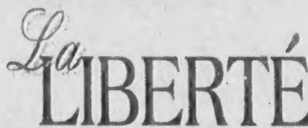
Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Nobert.
Raymond Simard, B.A., B. Comm., président
178, rue Dumoulin, Saint-Boniface R2H 0E3
Tél.: 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel: CORPRIEL@ESCAPE.CA



Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Amber Auto Service • *Sainte-Anne*
617, rue Traverse
Esso • *Parc Windsor*
192, Archichald
Chapters
• *Centre Saint-Vital*
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre
• *Saint-Pierre-Jolys*
Lorette IGA • *Lorette*
Petro-Canada • *Lorette*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*

Abonnez-vous à



OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!

Nom: ____________________
Prénom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Ville: ____________________
Province: ____________________
Code postal: __________ Téléphone: __________
Je choisis de payer par:
Visa: __________ MasterCard: __________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4